



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1786 LUNDI 22 JUILLET 2013

CINÉMA**Balabala Ciné ouvre de nouveaux horizons au documentaire local**

Six nouvelles réalisations, en cours de production dans l'atelier « Kin tout court » de la 5e édition du festival itinérant de Kinshasa débuté le 24 juin, vont bientôt enrichir les programmations des espaces culturels, les rayons des archives nationales et les grilles de programme des télévisions locales. Les six stagiaires de l'atelier qu'anime le directeur de Balabala Ciné, Louis Vogt, ont le cœur à l'ouvrage cette année. Ils ont jusqu'au 22 juillet, jour de l'ouverture du festival au grand public, pour peaufiner leurs réalisations et les parachever.

Il convient, par ailleurs, de rappeler que le festival Balabala a aussi dans son agenda le forum international des documentaristes d'Afrique centrale. Cette rencontre importante pour les professionnels de cette partie du continent connaîtra sa deuxième édition du 22 au 30 juillet.

Page 14

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION**Mazembe accroche Entente Sétif**

Les Corbeaux du Katanga ont tenu en échec vendredi au stade du 8 Novembre de Sétif en Algérie l'Entente sportive sétifienne par un but partout en première journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération. Passée à côté d'une victoire, l'équipe dirigée par Moïse Katumbi ramène le point du nul de Sétif. Bwana Ali a ouvert la marque pour Mazembe à la 80e minute avant que Delhoum n'ait égalisé deux minutes après. C'était le premier test grandeur nature pour le nouvel entraîneur principal de Mazembe, le technicien français Patrice Carteron.

Pour rappel, Mazembe et Entente Sétif partagent le groupe B avec CA Bizerte de Tunisie et FUZ du Maroc. Et les Corbeaux du Katanga jouent leur prochain match le 16 août contre les Tunisiens de CA Bizerte.

Page 14



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila à Brazzaville

DIALOGUE POLITIQUE**Denis Sassou N'Guesso disposé à assurer la médiation en RDC**

Le chef de l'État congolais a marqué son accord pour éventuellement assurer la médiation politique entre le gouvernement et l'opposition politique en République démocratique du Congo, si les deux parties le lui demandent :

« Si les autorités de la RDC souhaitent notre concours, nous serons toujours disponibles comme nous l'avons toujours été pour l'Afrique », a indiqué en substance Denis Sassou N'Guesso qui s'exprimait à l'issue de la visite de quelques heures effectuées à Brazzaville par son homologue, Joseph Kabila.

Lors de leurs entretiens, les deux dirigeants ont aussi évoqué la crise à l'est de la RDC au sujet de laquelle Joseph Kabila a déclaré qu'au plan diplomatique Kinshasa reste en concertation permanente avec tous les partenaires du pays.

Page 2

SONDAGE LES POINTS**Nouvelle cotation des membres du gouvernement**

Raymond Tshibanda N'tungamulongo

En deux mois, le chef du gouvernement passe de 19% d'opinions positives à 22% alors que certains de ses ministres disparaissent du palmarès. Ses promesses liées notamment à la construction des écoles et hôpitaux semblent avoir produit des effets au sein de la population congolaise au point de faire reculer légèrement sa



Maker Mwangu

cote négative. C'est ce qui ressort du récent rapport de sondage de l'Institut Les Points. D'énormes efforts restent cependant à fournir pour gagner la confiance de la population notamment dans le secteur social caractérisé par l'absence des résultats probants. Les ministres Raymond Tshibanda (Affaires étrangères), Félix Kabange



Kin-Kiey Mulumba

(Santé publique), Maker Mwangu (Enseignement primaire, secondaire et professionnel), Kin-Key Mulumba (Postes, téléphone et télécommunication) et Lambert Mende (Médias et nouvelle citoyenneté) constituent le quintette gagnant de ce nouveau baromètre du gouvernement.

Page 12

VIE DES PARTIS**Jean-Lucien Bussa limogé du comité exécutif du MLC**

Le président du Mouvement de libération du Congo (MLC) vient de procéder à la restructuration de la direction de son parti. De ce remue-ménage, seul Jean-Lucien Bussa, jusque-là secrétaire général adjoint en charge des questions politiques et de stratégie, a été destitué. Le coup de balai annoncé dernièrement par le candidat malheureux au gouvernorat de l'Équateur, sous le label MLC au lendemain de sa déconfiture, se retourne contre lui-même.

En dénonçant le comportement de certains cadres qui profiteraient de leur positionnement pour nuire aux intérêts du parti, l'intéressé aurait scellé sa propre déchéance, pense-t-on. Ce coup de gueule mal digéré par les caciques du parti serait à la base de la décision prise par Jean Pierre Bemba qui continue à régenter le MLC depuis sa cellule de la Haye.

Page 12

ÉDITORIAL

Bravo !

Oui, bravo à ceux qui nous ont permis, une semaine durant, de vibrer aux sons des musiques africaines, de passer de spectacles en spectacles sans jamais nous lasser, d'assister ici et ailleurs aux débats sur l'art d'assembler les sons et les rythmes, de redécouvrir aussi les lieux mythiques de notre capitale à l'occasion du neuvième Fespam dont les dernières notes ont retenti vendredi soir. Et merci donc, à tous ceux qui, de près ou de loin, y ont joué un rôle, de nous avoir offert cette belle semaine durant laquelle les Congolais ont renoué des liens étroits avec la musique.

La bataille, souvenons-nous, était loin d'être gagnée d'avance car l'édition précédente avait laissé un goût de cendres dans la bouche de chacun. Interrompu par la tragédie du stade Félix Eboué alors qu'il venait tout juste de débiter, le huitième festival avait, en effet, jeté un voile funèbre sur le Fespam qui semblait ne pas devoir se dissiper avant longtemps; et nous-mêmes, qui observions avec attention les préparatifs de cette nouvelle édition, nous demandions si le mauvais sort serait réellement conjuré.

La cause étant entendue, puisque le Fespam 2013 a tenu ses promesses, il est juste aujourd'hui de dire à ceux qui l'ont préparé, organisé, conduit de bout en bout, combien le Congo leur est reconnaissant : d'abord, bien sûr, parce que rien n'est venu ternir la fête, sauf peut-être sa clôture anticipée d'une journée; ensuite, parce que la qualité des concerts, des spectacles, des débats a redonné ses lettres de noblesse à ce grand rendez-vous continental; enfin, parce que Brazzaville s'est une nouvelle fois affirmée comme l'un des lieux privilégiés du continent où la musique crée un lien privilégié entre les hommes.

Au-delà du Fespam, ce qui ressort de la fête qui vient de s'achever est le rôle croissant que notre pays joue dans l'essor de l'art africain sur la scène internationale. Couronnant l'édifice constitué par le Festival Étonnants voyageurs et le Salon international du livre de Paris, il confirme le mouvement de fond qui fait du Congo, grâce à ses musiciens, à ses écrivains, à ses peintres, l'un des pôles culturels de l'Afrique émergente.

Bravo et merci !

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Le président congolais prêt à assurer une médiation en RDC

Le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, s'est dit, vendredi, à l'occasion de la visite de travail d'une journée de son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, à Brazzaville, disponible pour assurer la médiation dans les concertations nationales réclamées par l'opposition de ce pays au cas où les autorités de ce pays le solliciteraient.



Le président Joseph Kabila saluant les membres du gouvernement congolais à l'aéroport de Brazzaville, le 19 juillet. (© DR)

« Les problèmes de la RDC nous concernent directement. Sollicités ou pas, nous les suivons en permanence. Si les autorités de la RDC souhaitent notre concours, comment pourrions-nous refuser ? », a déclaré le président congolais interrogé par la presse à l'aéroport Maya-Maya. Selon Denis Sassou N'Guesso, il s'agit d'une démarche visant à rechercher des solutions à nos propres problèmes. « Nous serons toujours disponibles comme nous l'avons toujours été pour l'Afrique. Notre disponibilité est totale », a-t-il précisé.

Par ailleurs, s'expliquant au sujet de la crise qui sévit à l'est de son pays et des concertations nationales, qu'une grande partie de l'opposition a rejetées sous la forme proposée par le

pouvoir, Joseph Kabila a indiqué que toutes les options étaient sur la table de négociation. Quant à la pacification du Nord-Kivu, où l'armée gouvernementale affronte le mouvement rebelle du M23, le président Joseph Kabila a souligné : « Sur le plan diplomatique, on est en concertation avec tous nos partenaires, ajoutant : On a décidé finalement de continuer à travailler ensemble pour un règlement de la situation à l'est ou de la situation politique de la RDC en général. » La visite du président Kabila est la troisième du genre effectuée en République du Congo depuis le début de cette année. Les deux présidents, qui se sont félicités de « la régularité de leurs concertations », s'étaient déjà retrouvés en janvier à Brazzaville,

puis à Oyo (nord) en mars avec leurs homologues Paul Kagamé du Rwanda et Yoweri Museveni de l'Ouganda, pour débattre de la situation de l'est de la RDC. Peu avant de quitter la capitale congolaise, le président guinéen a précisé que sa venue au Congo avait pour but de soutenir la médiation congolaise au sujet de la crise qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo.

« Nous avons un problème d'être très panafricaniste. Aujourd'hui, la situation est un peu difficile au Congo-Kinshasa et le président Denis Sassou N'Guesso est mieux placé pour faire cette médiation. C'est pourquoi, je suis venu au moment où le président Kabila était là », a-t-il déclaré.

Guy-Gervais Kitina

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhis
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LIKOUALA

Une soixantaine d'ouvrages sociaux réalisés en cinq ans

Le mandat des conseils départementaux et municipaux s'achève le 31 juillet. L'heure est à présent au bilan. Après la visite des ouvrages réalisés dans les districts et villages, le président du conseil départemental de la Likouala, Jean-Fabien Bakoté, a déclaré que son institution avait réalisé près d'une soixantaine d'ouvrages d'intérêt communautaire en cinq ans de mandat.

La note, a-t-il dit, est en-dessous de la moyenne. Cela peut se justifier, a-t-il ajouté, par l'enclavement dont souffre le département de la Likouala. Aussi le président du conseil départemental a-t-il invité le gouvernement à étudier les possibilités d'une éventuelle augmentation de la subvention annuelle allouée aux départements les plus enclavés. « Un ouvrage que nous réalisons en six mois, les autres départements, moins enclavés, le réalisent en deux mois. Nous éprouvons d'énormes difficultés d'acheminement du matériel de construction dans la Likouala », a-t-il expliqué. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, en cinq ans, le conseil départemental n'a pas reçu la totalité des subventions qui lui ont été allouées. En dépit de ce fait, les projets retenus dans les districts de Bétou, Enyellé, Dongou, Liranga, Impfondo et Épéna ont tous été réalisés. Ils concernent les centres de santé intégrés, les marchés forains, la réhabilitation ou la construction d'écoles primaires et collèges, et l'adduction d'eau potable à travers la construction de forages modernes. En ce qui concerne les centres de santé et les écoles primaires, les autorités locales déplorent le manque de personnel. « Des enseignants et infirmiers qui viennent ici finissent par repartir pour ne plus revenir. Il faut ajouter à cela le manque de médicaments de première nécessité dans les centres de santé », a déclaré le sous-préfet d'Épéna, Daniel Ngatsé.

Des enseignants qui se multiplient en quatre

Partout où la délégation, conduite par le



président du conseil départemental, est passée, le constat est pratiquement le même en ce qui concerne les écoles primaires, les collèges et les centres de santé. Malgré cela, l'institution a fait des efforts pour doter quelques districts et villages d'infrastructures modernes, mais sans personnel. Les enseignements sont assurés par des prestataires. C'est le cas des écoles primaires de Boléké, d'Ibolo, de Ndoumbélé, de Djomdou, de Noundza et de Longo. « Je suis le directeur et le seul enseignant titulaire dans cette école. C'est un cycle primaire complet. Nous sommes obligés d'adopter un style de travail en fonction de nos ressources humaines. Je pense que les élèves parviennent quand même à réaliser des résultats aux examens d'État et de fin d'année. J'aurais pu vous fournir des statistiques si je m'étais préparé par avance. Elles ne sont pas décevantes, je vous assure », a dit le directeur de l'école primaire de Boléké, Brice Mouanda.

« Entourés d'eau, nous manquons d'eau potable »

Au chapitre des projets à réaliser, le président du conseil départemental a indiqué que beaucoup restait à faire dans la Likouala. Il a notamment insisté sur les efforts que son institution devrait fournir

pour collecter les taxes qui lui reviennent. « Le conseil est en train de mettre de l'ordre au sein des structures qui sont sous sa tutelle pour les contraindre à payer les taxes qu'elles doivent », a insisté Jean-Fabien Bakoté. Il faut ajouter à ces projets l'érection de forages modernes dans plusieurs districts et villages du département. Bien que nous soyons entourés d'eau, a-t-il expliqué, nous avons des difficultés d'approvisionnement en eau potable de qualité. Par ailleurs, le conseil départemental a annoncé, toujours dans le cadre des projets, la réhabilitation du bâtiment abritant la maternité du centre de santé de Dongou ainsi que le château d'eau qui approvisionne la structure. Jean-Fabien Bakoté a également annoncé la construction d'un grand boulevard à Impfondo, derrière le palais présidentiel. Cette route mesurera 70 mètres de largeur, et les techniciens détermineront sa longueur. « C'est un projet que nous pouvons commencer, et la postérité pourra continuer », a-t-il conclu. Ce bilan, a-t-il dit, permettra d'éclairer la lanterne de ceux qui ont pensé qu'en cinq ans de mandat le conseil départemental de la Likouala n'avait réalisé aucun ouvrage.

Reportage de Roger Ngombé

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Des formateurs instruits pour sensibiliser les populations

À quelques semaines du démarrage des activités du recensement administratif spécial, un séminaire de formation des formateurs s'est ouvert le 16 juillet dernier à Brazzaville, en vue d'une meilleure sensibilisation des populations.

Il s'est agi, au cours de cet atelier, d'instruire les formateurs sur le contexte politique du recensement administratif spécial de 2013, de leur apprendre les notions de gouvernance locale, de citoyenneté, de démocratie participative, les techniques de mobilisation des populations et l'organisation de la campagne de proximité sur le terrain.

L'objectif de la formation est de relever le double défi de la mobilisation des populations afin qu'elles se fassent recenser massivement et votent en grand nombre lors des prochaines élections locales. Pour ce faire, une sous-commission de sensibilisation et de communication a été mise en place. Elle a deux missions essentielles, à savoir : concevoir et conduire la campagne de sensibilisation relative à ce recensement administratif spécial. Au terme de cette formation, les 101 formateurs seront ensuite déployés dans les localités afin de diffuser la formation reçue. Cet exercice permettra de déployer près de 3.000 éducateurs communautaires sur l'ensemble du territoire congolais. À cette occasion, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), par la voix de son représentant, a rappelé aux participants que « dans une démocratie, l'élection constitue à n'en point douter un temps fort pour lequel le peuple souverain désigne ses représentants qui assureront l'exercice du pouvoir en son nom ». « Le vote, a-t-il poursuivi, est donc par excellence l'acte premier de la démocratie. » À cet effet, le représentant du Pnud a

rappelé aux séminaristes que le Pnud encourageait tous les espaces de dialogue pour consolider le processus démocratique au Congo. Et de poursuivre : « C'est toute la raison d'être de sa participation à la concertation de Dolisie. » Le séminaire de formation des formateurs devra permettre à tous les acteurs engagés dans l'édification de la construction de la citoyenneté, d'acquiescer les outils pédagogiques et d'animation nécessaires pour mobiliser et libérer les énergies, pour une adhésion massive aux activités liées à ce recensement. « Le Pnud se réjouit du consensus qui s'est dégagé entre le gouvernement, les partis politiques, la société civile et les confessions religieuses », a-t-il ajouté. Intervenant à son tour, le préfet Antoine Evoundou, président du comité technique de ce recensement administratif spécial, représentant le ministre de l'Intérieur, tout en rappelant à l'assistance les propos de ses prédécesseurs, a d'abord circonscrit le contour de cette activité. « Ce séminaire de formation est essentiellement la résultante d'un constat que chacun de nous a fait ces dernières années sur l'explicable taux d'abstention de notre électoral au cours des différents scrutins que nous avons connus ces dernières années. Les explications de cette abstention n'ont probablement pas encore été décelés », a-t-il signifié.

Remerciant tous les partenaires institutionnels étatiques et non étatiques pour leurs contributions à la réussite de ce séminaire, Antoine Evoundou a conclu son propos en déclarant : « La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui est un début de réponse que la coordination nationale chargée de mettre en œuvre le recensement administratif spécial a mis en place pour commencer ce travail. »

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Que dit Claude Alphonse N'Silou ?

Ministre en charge de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Claude Alphonse N'Silou, architecte de profession, est aussi le président du Rassemblement citoyen (RC). Il crée son parti en 1998, après de longues années passées aux côtés de Bernard Kolelas au Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI). Sous les couleurs de cette formation politique il exerce comme ministre de l'Équipement et des travaux publics dans l'éphémère gouvernement « 60-40 », dirigé par Claude-Antoine Dacosta (décembre 1992-juin 1993), au sortir de l'arbitrage des militaires qui faisait suite au renversement de l'équipe Bongho-Nouara.

Pourquoi s'était-il brouillé avec Bernard Kolelas ? Les contes perdus de la capitale congolaise prétendent que Claude Alphonse N'Silou avait mal pris de ne pas figurer parmi les ministres retenus par le fondateur du MCDDI, lorsqu'il fut question (en 1995-1996) d'intégrer les cabinets successifs du président Pascal Lissouba, dans le cadre de l'accord conclu par les deux parties après le conflit socio-politico-militaire de 1993. À titre de rappel, les trois

« élus » furent Philippe Bikinkita à l'Intérieur et sécurité, Mélanie Ebouritso aux Affaires sociales et Luc Daniel Adamo Matéta aux Régies financières. Aucune version officielle de l'intéressé, ou de son ancien parti n'est venue étayer cette allégation. Autant faire prévaloir le bénéfice du doute.

Seulement l'homme avait pour de bon pris ses distances avec son ancien mentor avant d'assumer sa liberté de parole et d'action. À la fin de la guerre du 5 juin 1997, alors qu'il se trouvait à Paris, en France, lui et un ancien ministre du gouvernement Milongo, en l'occurrence Alexis Gabou, apportèrent par communiqué leur soutien aux nouvelles autorités congolaises. Le président Denis Sassou N'Gouesso avait sans doute été sensible à une telle prise de position au regard de l'hostilité dont son gouvernement issu de la guerre faisait l'objet dans le camp de son ex-allié, Bernard Kolelas, sachant effectivement que Claude Alphonse N'Silou et Alexis Gabou étaient au départ, politiquement parlant, proches de ses détracteurs.

Le présent exposé ne se fonde pas tout à

fait sur ce lointain épisode du riche parcours du président du RC. Il porte sur l'achat par ce dernier dans les journaux de la place (le nôtre y compris), de pages reprenant une déclaration qu'il a faite il y a presque quinze ans jour pour jour, au mois de juin 1998, au moment de la création de son parti. Cette déclaration est intitulée : « L'Appel du Rassemblement citoyen de juin 1998 : les leçons de l'histoire... ou l'opportunité manquée ». Dans celle-ci Claude Alphonse N'Silou pointe du doigt les « mauvais choix » sur lesquels le Congo s'est engagé très souvent, parle des « anciens » qui ont échoué dans leur gouvernance politique et bat en brèche des idées (presque) reçues sur les notions d'État de droit, de paix, de sécurité, de stabilité et de démocratie : « Tout naturellement la force compromet la paix quand la volonté de développement ne s'accompagne pas d'une démocratie permettant l'alternance politique », peut-on lire en passant.

Mais le texte met en exergue cet autre propos de son auteur : « Il est urgent que des personnes de bonne volonté se retrouvent et mettent en place un cadre qui fera que, de manière définitive, l'alternance ne soit

plus source d'inquiétude ou de peur pour les uns et de joie pour les autres. Nous devons vivre notre démocratie normalement. C'est cela qui marquera la fin des crises dans notre pays et le début d'une véritable prospérité pour notre peuple... ».

Pour n'avoir rien retranché de cette déclaration vieille de plus d'une décennie, Claude Alphonse N'Silou concède sans doute que le fond de sa pensée est toujours d'actualité. Peut-être portera-t-il ce débat dans l'arène de sa famille politique, la majorité présidentielle actuelle, avec laquelle il est en alliance depuis son entrée au gouvernement voici bientôt onze ans. Lorsqu'il publie son texte en juin 1998 nous sommes une année après la guerre de 1997. En ce mois de juillet 2013 choisi par le président du RC pour « réchauffer » son plat avec l'ambition d'attirer plus d'adhérents dans son parti, cela peut augurer d'un vaste programme politique dont tous les contours ne sont peut-être pas encore dessinés.

Retenons néanmoins qu'il prend sa liberté. À cinquante neuf ans ce n'est ni trop tôt ni trop tard.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°18/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint du PRCTG.

2. L'objectif général de la mission du Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint est d'appuyer le Spécialiste en Passation de Marchés du PRCTG en poste dans la préparation des dossiers de passation de marchés du Projet.

D'une manière spécifique, la missions du Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint sera de (i) suivre l'exécution des contrats signés et (ii) procéder à l'archivage des dossiers de passation de marchés.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- Être titulaire d'au moins un BAC + 3 en écono-

mie, gestion administrative, droit, génie civil ou tout autre diplôme équivalent ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en passation des marchés dans les administrations publiques ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins une (01) année dans les projets financés par la Banque Mondiale ou autres Bailleurs tels que l'Union Européenne, la BAD, la Coopération Française, le PNUD, ...;

- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique et de l'internet ;

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le VENDREDI 09 AOUT 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr
Brazzaville, le 17 juillet 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse Itoua



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de la société civile congolaise afin d'améliorer durablement l'accès aux soins, à l'eau potable et à l'assainissement dans le département de la Likouala, par la formation aux premiers secours et santé à base communautaire (PSSBC) » mis en œuvre conjointement par la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française avec le soutien financier de la Délégation de l'Union Européenne au Congo, un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'un personnel au poste suivant :

-Un(e) (1) Coordinateur (trice) de projet

-Un(e) (1) Responsable socio-communautaire

Lieu d'affectation du poste : Impfondo - Likouala, avec des déplacements fréquents dans les districts de Dongou et de Liranga.

Les termes de référence du poste sont à retirer du 11 au 24 juillet 2013, de 9h30 à 16h30, au Secrétariat général de la Croix Rouge congolaise, sise 8, rue Lucien Fourneau, Brazzaville, en face des Ministères de la Santé et de la Fonction publique.

Pour être complets, les dossiers de candidatures devront être composés de : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificat de travail délivré par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical (du service d'hygiène ou de l'ONEMO), photocopie éventuelle du permis de conduire A (moto)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe fermée et porter : soit la mention « Recrutements ANEAL LIKOUALA- Coordinateur de projet », soit la mention « Recrutements ANEAL LIKOUALA- Responsable socio-communautaire » et adressés au Coordinateur RH, Croix-Rouge Française.

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci-dessus, au plus tard le jeudi 25 juillet 2013 à 16h00

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA- Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2013

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de véhicules.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir dix-neuf (19) véhicules tout terrain suivants destinés aux Directions départementales du ministère de l'Economie forestière et du développement durable ainsi qu'à la Coordination du PFDE :

Lot unique constitué de véhicules suivants : Un (01) véhicule 4x4 Station Wagon type 1; trois (03) véhicules 4x4 Station Wagon type2; trois (03) Camionnettes double cabine ; douze (12) Camionnettes pick up.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que définie dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J 142/V, Moungali III-SOPROGI, Brazzaville, Tél 00 242 05 616 95 74/06 817 06 33, courriel : pfdecongo2011@yahoo.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8

heures à 16 heures, heures de Brazzaville.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces ou virement bancaire au compte FDE/Fonds Etat n° 3001100020 20586653001 74 ouvert à la Banque Crédit du Congo, Agence de Centre-ville au nom du Projet « Forêts et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessus au plus tard le 20/08/2013 à 12 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessus le 20 /08/2013 à 12 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant équivalent à 12 Millions de FCFA.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) ; Quartier OCH ; Case J142/V, Moungali III-SOPROGI ; Brazzaville ; République du Congo.

Fidèle Nkounkou

Coordonnateur du PFDE



OFFRE D'EMPLOI

La société MOKABI recherche pour les besoins de son développement le profil suivants :

AFFÛTEUR (EUSE) PLANEUR

Lieu : Poste basé à Moualé, dans le département de la Likouala.

Missions :

-Assurer la réparation et l'entretien des outils de coupe selon les règles de sécurité et les impératifs de production.

-Maîtriser le planage, tensionnage et dressage des lames.

Profil :

-CAP Affûteur ou qualification équivalente ;

-Avoir une bonne vision de près, être autonome et réactif, faire preuve de minutie et de précision.

Les CV devront être envoyés à l'adresse suivante : onguene-tsimi@groupe-rougier.com mokabibureaux@yahoo.fr au plus tard le 31 juillet.

FORÊTS

Un nouveau projet pour appuyer les activités de ce secteur

Les responsables du Projet forêt et diversification économique (PFDE), lancé en mars dernier, en ont expliqué les enjeux le 18 juillet à Brazzaville.

Le projet, qui sera mis en œuvre durant cinq ans, consiste à renforcer la gouvernance du Congo en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers. Le PFDE est cofinancé par le gouvernement congolais à plus de 68% et par la Banque mondiale pour un peu plus de 30%.

L'engagement pour le Congo consiste à rendre effectifs les projets retenus en vue de diversifier son éco-

nomie : le Redd +, l'Accord de partenariat volontaire (APV), conclu avec l'Union européenne, ainsi que le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) qui vise un million d'hectares de plantations artificielles.

En vue d'atteindre ces objectifs, le PFDE prévoit de renforcer les capacités institutionnelles et en gestion des agents du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable ; de faire la promotion du développement durable à travers des formations en impliquant les populations autochtones et locales dans la

gestion des ressources forestières. « Avant de monter ce projet, les études ont été montées à base des enquêtes réalisées par les experts de la Banque mondiale. Nous ne ferons pas tout à la place de ces structures, mais, nous agissons de sorte que les projets fixés par ces différentes structures aboutissent », a déclaré Joseph Mombouli, un expert en forêt. Rappelons que depuis des décennies, le Congo s'est engagé dans une politique soutenue d'afforestation avec, à la clé, des réformes aux niveaux institutionnel, législatif et social.

Lopelle Mboussa Gassia

80 acteurs locaux ont appris les techniques d'afforestation et de reboisement

La formation, initiée par le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), du 16 au 17 juillet, a permis à ces acteurs et petits promoteurs, venus des douze départements du Congo, « d'apprendre à élaborer les documents de projets pour une demande de financement ».

« Des failles ont été enregistrées lors de l'analyse des dossiers, car le Pronar avait ouvert un guichet pour enregistrer et recueillir les porteurs de projets dans le domaine de l'afforestation et du reboisement. La formulation de ces dossiers n'obéissait pas à la structure d'un projet bancaire », a fait savoir la coordonnatrice du Pronar, Rosalie Matondo.

Les acteurs ont aussi échangé sur le renforcement des capacités des promoteurs locaux, en vue de faciliter l'obtention des financements pour la mise en place des pépinières et des plantations. « Ces plantations serviront à la production du bois énergie, du bois de service, d'industrie et du bois d'œuvre. Elles serviront également à di-

versifier l'industrie nationale et assurer un approvisionnement à long terme aux usines, notamment celles de pâte à papier, de biocarburants et de panneaux divers », a déclaré le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo.

Pour ce faire, le Pronar envisage d'accompagner les promoteurs d'entreprises durant la phase de création, de démarrage et de mise en œuvre des projets. Dans sa politique de lutte contre la pauvreté, il entend faire des plantations forestières, un secteur de diversification de l'économie congolaise, de création d'unités de production et de transformation industrielle du bois, de création de revenus pour les populations. Cet atelier a permis entre autres : d'analyser les facteurs clés affectant la performance technique, administrative, financière et comptable de la mise en œuvre des projets d'installation des pépinières et des plantations des partenaires locaux tant en milieu urbain que rural. Les participants ont convenu sur

des critères de montage des dossiers bancaires et des critères d'accessibilité aux financements en vue de la création de petites et moyennes entreprises forestières.

Au terme de ces assises, des recommandations ont été faites au gouvernement, au Pronar ainsi qu'aux acteurs locaux, afin de pérenniser cette action en mettant en œuvre des plants d'essences forestières, fruitières et agro-forestières. « Cela permettra aux acteurs de lever les contraintes et de réaliser leurs projets. Le développement des plantations forestières et agro-forestières est une source inestimable de filières économiques et de revenus décents », a conclu le ministre.

Pour rappel, lancé en 2011, le Pronar a pour mission de mettre en œuvre un million d'hectares de forêts à l'horizon 2020. La stratégie nationale d'afforestation et de reboisement prévoit 20% de plantations domaniales, 10% de petites et moyennes exploitations et 70% de plantations industrielles.

Josiane Mambou Loukoula

MARCHÉS PUBLICS

L'autorité de régulation poursuit ses séances de formation

L'atelier de formation et d'information concerne les acteurs des administrations publiques, des cellules de gestion des marchés publics et des opérateurs économiques. Il s'est tenu à Pointe-Noire, du 17 au 19 juillet.

Cette formation était axée sur « L'exécution, le contrôle et le règlement des marchés publics », avec pour objectif principal d'apporter aux participants les informa-

vérification des rubriques du marché, le calcul des acomptes dans les marchés de travaux, etc.

« Un marché public ne saurait se résumer à la phase de consultation et

ne s'arrête pas à son attribution. Un marché public reste un contrat qui définit les droits et les obligations des parties et qui devra s'exécuter. Or, dans le silence du contrat, il sera beaucoup plus difficile de résoudre les difficultés qui pourront naître ultérieurement. », a ajouté le directeur général de l'ARMP, qui a renchéri que le conseil de régulation de l'ARMP vient d'activer les organes de



David Martin Obami

revisions nécessaires dans le système de passation des marchés afin de rendre accessibles les procédures, l'objet et la nature des marchés publics.

Pendant les deux jours de formation, plusieurs sous-thèmes ont été développés par les cadres et formateurs de l'ARMP, à savoir la préparation des marchés, le contenu et l'objet du contrat, la présentation des produits de l'ARMP, l'exécution et le contrôle du marché, la fin du contrat, le contentieux de l'exécution des marchés publics, l'archivage. Les exposés magistraux ont été étayés de cas pratiques sur la rédaction des pièces du marché, la

recours, à savoir le comité des audits et enquêtes et le comité de règlement des différends en vue de promouvoir la transparence, d'améliorer le professionnalisme pour prévenir les risques menaçant l'intégrité dans les marchés publics, bref de garantir la responsabilité et le contrôle dans les marchés publics. Cette formation complète les précédentes ayant porté sur la préparation des plans de passation des marchés et l'élaboration des dossiers d'appels d'offres et l'évaluation des offres organisées à l'intention des acteurs de la commande publique.

Hervé-Brice Mampouya

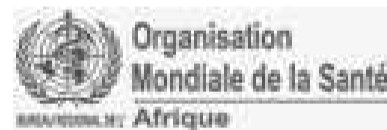
IN MEMORIAM



En mémoire de leur père, oncle, grand-père Nganongo Ngaporo Imomi, décédé le 16 décembre 2010 à Nguéné dans le district d'Ollombo, M. Nganongo- Okoyo et famille, l'Association Mondo-Assamafou, organisent une manifestation (Itoumba), le 27 et 28 juillet 2013 à partir de 16heures, dans la cour de l'hôpital Maman Mboualé à Ngamakosso.



Security Guard recrute des agents de sécurité, maître chiens, comptable et un administrateur, Siège social : 2549, Rue Charles de Foucault centre -ville. B.P : 805- Tél : 06 679 78 78/01.679 78 78. E-mail : groupeyannick2@yahoo.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONCERNANT LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE PAR LA MISE A DISPOSITION D'UNE BRIGADE ANTI-INCENDIE A LA CITE DE L'OMS/AFRO, BRAZZAVILLE.

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-AFRO), sis à la cité du Djoué, Congo, désire sélectionner une société d'assistance technique capable de mettre à sa disposition, une brigade anti-incendie.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails et les conditions de sélection) est retirable jusqu'au 31 Juillet 2013, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau

N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à poser leur candidature. La soumission, présentée sous plis fermé avec la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR la MISE A DISPOSITION D'UNE BRIGADE ANTI-INCENDIE A L'OMS/AFRO-2013 », devra être déposée au plus tard le 2 Août 2013 à 12h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

JCertif

FONDITCH OMBROUSE POUR L'EDUCATION

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets pour développeurs brazzavillois

inscription par groupe de 4 sur www.jcertif.com du 05/07 au 27/07

Elabore une solution informatique et crée ta propre Start Up

Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 warid-congo

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

CISCO Premier Partner POLYCOM

Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai, Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

RECTIFICATIF

Dans notre article paru dans *Les Dépêches de Brazzaville* n° 1764 du jeudi 20 juin 2013 sur les conclusions de l'atelier sur le partenariat public-privé, nous écrivions par erreur à la page 6 : « les opérateurs privés ont dénoncé la gratuité du traitement antipaludique chez les enfants de 0 à 15 ans ». Il faut plutôt lire : « **Les opérateurs du secteur privé (autre que le secteur confessionnel) demandent au gouvernement d'étendre la mise en œuvre des mesures de gratuité au secteur privé dans sa globalité** ».

HUMEUR

Gare à l'abus d'alcool chez les enfants !

Trop de confusions dans le mental de nos jeunes élèves et de leurs parents qui pensent que pendant la période des congés scolaires il est permis aux enfants de faire abusivement usage de bières et de boissons alcoolisées de toutes sortes. Les vacances, s'il vous plaît, ne doivent pas être pour les enfants le prétexte de se couper des supports d'apprentissage. Elles doivent leur permettre de ressourcer leur énergie cérébrale grâce à des distractions saines qui leur permettront de se préparer en vue des études ou apprentissages à venir.

C'est aussi, au cours de ces mêmes vacances, que les enfants, à travers des programmes montés par leurs parents, peuvent explorer les ramifications familiales en allant chez un oncle, une tante, un cousin, un grand-frère et autres. Et pour certains parents qui caressent l'idée de voir leur enfant bien encadré pour affronter la classe supérieure, les vacances scolaires sont une belle occasion d'assimiler les pré-notions de la classe supérieure en les inscrivant dans des centres d'encadrement dignes de ce nom.

Le constat que l'on fait est malheureusement trop souvent le suivant : c'est le jour même où les évaluations de passage en classe supérieure et les examens d'État prennent fin que les élèves se jettent dans une « euphorie alcoolisée » dangereuse. Ils prennent d'assaut les bars, les buvettes, les boîtes de nuit et autres débits de boissons pour consommer de la bière à flot. Et si les parents ne sont pas rigoureux, le même élan persistera tout au long de la période des congés scolaires. Pire encore, une frange de parents encourage ce comportement en remettant à leurs enfants l'argent nécessaire pour ces débordements.

Les médecins et biologistes ne cessent pourtant de répéter que l'alcool n'est pas digéré mais passe directement du tube digestif aux vaisseaux sanguins, si bien qu'en quelques minutes le sang le transporte dans toutes les parties de l'organisme. Les conséquences biologiques sont la précocité de la vieillissement des cellules ainsi que le risque permanent de diverses pathologies et une dépendance qui peut conduire l'enfant aux pires débordements. Sur le plan scolaire l'élève perd ses aptitudes cognitives. En retard à l'école il s'ennuie en classe, se dresse contre les professeurs, rejette les notions enseignées, devient un danger pour les autres élèves, bref hypothèque dangereusement son avenir.

Nous rejetons sans appel, au profit des enfants, le pseudo-argument selon lequel l'alcool est un stimulant qu'il convient de consommer. Et les vacances scolaires ne doivent pas être pour eux l'occasion de s'alcooliser.

Fastuin Akono

TRANSPORTS EN COMMUN

Les professionnels accentuent leur lutte contre les « demi-terrains »

La Fédération syndicale des professionnels du transport du Congo (FÉSYPTC), a procédé le 19 juillet à la visite de quelques parkings de Brazzaville. L'opération qui obéit à la lutte contre le phénomène dit de « demi-terrains » permet aussi d'évaluer le travail accompli par les régulateurs placés dans ces lieux.



Des minibus de transport public à Brazzaville. (© DR)

De nombreux parkings ont été visités, notamment ceux de Moukondo-Mazala, de Mfilou et bien d'autres. La mission avait pour but d'analyser les difficultés que rencontrent les régulateurs sur le terrain. À propos de ce phénomène de « demi-terrains », il est né du non-respect par les chauffeurs de bus des itinéraires fixés par la mairie centrale. Et comme l'a dit le commissaire de police du poste de sécurité publique de Mounkondo, Moulongo Ngoma : « Le phénomène des demi-terrains constaté à Brazzaville, et ailleurs, n'émane pas des propriétaires des bus et taxis mais plutôt des chauffeurs et contrôleurs de ces bus. Il faut à tout prix mettre

fin à ces pratiques. » Le commissaire a salué le travail du syndicat, certes difficile, mais qui sonne l'alerte. Quelques citoyens interrogés sur les lieux n'ont pas manqué d'encourager les efforts du syndicat. Ils ont loué les signes qui traduisent l'amélioration constatée dans la zone sud, notamment à Bacongo. « Nous avons une lourde tâche à mener, lutter contre les demi-terrains. Nous sommes là pour faire la guerre, surtout aux contrôleurs qui ne comprennent pas que ces pratiques mettent nos citoyens en difficulté », a déclaré un des régulateurs. Pour sa part, le coordonnateur de cette fédération, dont font partie les anciens chauffeurs et contrôleurs, Ca-

rel Cyrille Dzoundou, a fait savoir : « Notre travail ne consiste pas seulement à défendre les droits de nos membres, il nous faut aussi les éduquer, les amener à respecter les lois établies par l'État. La mairie a fixé des trajets qu'ils nous faut respecter. » Après avoir remercié le président de la FÉSYPTC, il a sollicité l'appui de la mairie et aussi de la direction générale des Transports terrestres. Rappelons que cette initiative est née d'une demande d'assistance de la section fédérale de transport du département de Brazzaville adressée à la police nationale dans le cadre de la lutte contre les demi-terrains.

Jean-Jacques Koubemba

PUBLI-REPORTAGE

L'APNI célèbre ses 10 ans d'existence

Les Journées Portes Ouvertes de l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI) ont été organisées les 12 et 13 juillet à la Chambre consulaire de Pointe-Noire à l'occasion de la célébration du 10^e anniversaire de cette association. Des manifestations placées sous le patronage du ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, représenté par Dominique Bemba, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé.

Les conférences thématiques, les tables rondes, les expositions vente des produits des entreprises, PME ET PMI, les jeux concours ont meublé les différentes manifestations de l'APNI qui, a fêté ses dix ans d'existence sous le signe de la communication afin de faire connaître ses activités et de porter un regard sur ce qui a été fait les durant la décennie.

Créée en 2003, l'Association Pointe-Noire Industrielle réunit les différents acteurs du développement économique local pour favoriser l'essor d'un tissu de TPE/PME/PMI au Congo. En tant que plateforme, l'APNI a pour objectif de coordonner des projets d'appui à l'entrepreneuriat entre les différents acteurs du développement économique local. Ses missions sont entre autres : orienter et conseiller, informer, former, garantir, accompagner, suivre et mettre en réseau.

Le dispositif APNI accompagne les entrepreneurs, les créateurs d'entreprises, et les porteurs de projets à chaque étape de leur parcours de développement à travers des projets, programmes et services, à travers notamment les Centres de Gestion Agréés de la Chambre consulaire et du Forum des Jeunes Entreprises du Congo. Ils accompagnent les entrepreneurs et renforcent

leurs capacités de gestion à travers un suivi personnalisé de la comptabilité et de la gestion, des obligations sociales et fiscales, l'élaboration de business plan. D'autres projets d'accompagnement des PME ont également été mis en place : le projet PME à valeur ajoutée, le programme entrepreneur en Afrique, le projet OFII, le projet Réseau des entreprises pour la formation par alternance (REFA) ainsi que les conférences mensuelles « Les mardis de l'entreprise ».

Après le mot de bienvenue de Sylvester Didier Mavouenzela, président de l'APNI, Anne-Gaud Millorit, la déléguée générale a présenté les différents produits et services offerts outre le CGA. Ce sont : l'Observatoire des marchés dont le but est de traiter et diffuser une information économique à travers la production d'études filières et de marchés, la production de statistiques économiques, la diffusion des appels d'offres publics et privés... le fonds de garantie APNI qui favorise l'accès au financement des TPE/PME/PMI à travers des accords avec les banques et établissements de micro finances pour garantir des prêts à moyen ou long terme générateurs d'emploi... Anne-Gaud Millorit a aussi présenté les projets et programmes que sont les PME à valeur ajoutée dont le but est d'encourager la création d'entreprises valorisant les produits locaux et entrepreneurs en Afrique qui sert à soutenir la création et le développement de PME/PMI par un appui technologique. Le projet REFA qui s'inscrit dans le cadre du plan de création du Centre d'Enseignement et de Formation par Alternance pour la maintenance industrielle de Pointe-Noire, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) sans oublier l'appui aux filières telles la sous traitance pétrolière et industrielle, l'agro alimentaire, les matériaux de



La tribune officielle à l'ouverture des journées Portes ouvertes de l'APNI

construction locaux et l'économie verte. Les conférences thématiques ont été axées sur « Le renforcement de capacités des PME » animées par les représentants du Forum des Jeunes Entreprises du Congo, la Chambre consulaire, le Centre des Formalités administratives des Entreprises, l'Union européenne. La conférence sur « L'accès au financement des PME » a été animée par le Crédit du Congo, la Banque commerciale Internationale, l'Agence Française de Développement, les Mucodec. Enfin la dernière conférence thématique portant sur « l'accès à la formation des PME » a été animée par le centre de formation privé Assistance de Formation Industrie Afrique (AFIA), et l'Institut Supérieur de Technologie d'Afrique Centrale (IST-AC). Dans un esprit participatif, le public a échangé avec les différents intervenants.

Intervenant au nom du ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Jean Pinda Niangoula, directeur général de la promotion du secteur privé et Roger Packa, conseiller spécial du ministre d'Etat, ont dit « Le ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé a trois missions essentielles à savoir améliorer le climat des affaires d'où la création du Haut conseil du dialogue public-privé qui permet désormais d'examiner ensemble les préoccupations du secteur privé par le biais des deux plateformes : publique et privée. La deuxième mission est de relever les inves-

tissements étrangers ou nationaux. Pour ce faire, le gouvernement a créé l'agence pour la promotion des investissements. La troisième mission est l'accompagnement et l'assistance du secteur privé. Depuis 2010, le ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé a signé avec l'APNI deux accords : le premier est un soutien direct au travers d'une subvention sur trois ans de 100 millions de fca que le gouvernement apporte à l'APNI pour le renforcement de ses capacités. Le deuxième, qui est une convention visant l'opérationnalité de CGA en permettant aux entreprises de passer de l'informel au formel ».

Suite à la cérémonie d'ouverture officielle et de la visite des stands, des tables rondes ont édifié le public sur l'action de l'APNI qui œuvre, depuis dix ans, pour l'émergence d'un tissu local de PME/PMI viables au Congo. Il s'agit d'une table-ronde des PME – témoignages et échanges sur l'appui de l'APNI –, suivie de celle des acteurs clés de l'APNI – témoignage de leur engagement au sein de l'association –. Le secteur privé congolais a pris conscience de ses responsabilités dans le développement du pays. Il s'est pour cela engagé dans le projet de développement durable dénommé Pointe-Noire industrielle, projet qui découle d'un rêve fait par les structures d'appui et aidé en cela par le Père Christian de la Bretesche de voir émerger à Pointe-Noire un tissu de PME et PMI gravitant autour des grandes entreprises. « Ce

réve, les structures d'appui l'ont partagé à Total E&P Congo dont je salue l'engagement. Intéressé par ce rêve, Total E & P Congo a sensibilisé Unicongo qui à son tour a sensibilisé ses membres. C'est pour nous l'occasion de remercier les grandes entreprises qui ont par leur engagement donné la preuve que leur responsabilité allait au-delà des activités ayant une incidence sur leur compte d'exploitation. L'intérêt des grandes entreprises pour ce rêve était pour nous, le premier pas vers sa transformation en réalité, mais pour rendre effectif cette transformation, plusieurs pas sur un sentier non balisé étaient nécessaires. Ainsi, donc pour minimiser la part d'incertitude sur ce sentier, nous avons créé en juin 2013, l'Association Pointe-Noire Industrielle dont la mission principale était de rendre effectif ce rêve. Pour cette mission, l'APNI s'est rapprochée des pouvoirs publics parmi lesquels le ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé et de la ville de Pointe-Noire » a dit Didier Sylvester Mavouenzela, président de l'APNI.

Lors des deux journées Portes ouvertes, près d'une soixantaine de Sociétés, PME/PMI et membres et partenaires de l'APNI ont exposé leurs produits et services dans les différents stands visités par plus de mille personnes.

La remise des diplômes aux bénéficiaires du fonds d'investissement et aux porteurs de projets PMEVA a clôturé ces journées Portes ouvertes.

Beauty Party!

HapsatouSy

ETHNICIA

tous les jours de 13h à 20h, Palais des Congrès
du 12 au 22 juillet 2013

Musique & Cocktails!

Coiffure | Maquillage
Beauté des ongles | Conseils beauté
Vente de produits de beauté | Mode

Forfaits

16 000 XAF : Coiffage & beauté des ongles
33 000 XAF : Coiffage, make up, beauté des ongles et pose de cils
50 000 XAF : Coiffage, shampoing, soin des cheveux, make up et beauté des ongles

Préventes disponibles

Cannelle, immeuble city centre, en face du Yes Club

www.hapsatousy.com

Devenez vendeur (se) indépendant (e) !

Vous souhaitez gagner en liberté, en indépendance et gérer votre activité comme bon vous semble, cette opportunité est pour vous ! Vous pourrez exercer votre activité aux horaires qui vous conviendront ! Nous vous offrons la possibilité de devenir vendeur indépendant et ainsi votre propre patron ! Notre société spécialisée dans la beauté, le maquillage, la coiffure pour tous les types de peaux et de cheveux vous offrent des produits d'une qualité incontestable à faire découvrir à vos futurs clients.



Vous avez envie de rejoindre l'aventure ?

Rendez-vous les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou inscrivez-vous sur notre site www.hapsatousy.com. Contact : 01 57 45 045



Pourquoi pas vous ?

- Vous bénéficiez d'une formation vente.
- Aucun stock de départ obligatoire.
- Vous décidez de votre planning, en gardant du temps pour votre famille, pour vous ou au contraire à plein temps, c'est vous qui décidez.
- Pas de gestion complexe, vous faites vos ventes et recevez chaque fin de mois votre décompte !
- Plus vous êtes efficace, plus vous gagnez de l'argent ! Des possibilités de gains illimités !
- Vous pouvez évoluer très rapidement en fonction de vos ambitions, résultats, du recrutement de nouveaux clients.
- Vous bénéficiez de programmes promotionnels efficaces vous permettant de faire plaisir à vos clients tout en boostant vos ventes.
- Vous parrainez d'autres personnes qui comme vous souhaitent nous rejoindre et vous augmentez vos gains !



**Découvrez
nos produits de beauté
au Palais des Congrès !**

HapsatouSy

ETHNICIA

FORMATIONS

à partir du mois de Septembre 2013

Coiffure, Esthétique, Maquillage
Conseil en image, Bien-être,
Lissage brésilien, Extensions de cheveux

Venez vous inscrire les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou sur notre site www.hapsatousy.com. Contact tel : 01 57 45 045



TerraTech
Le monde de l'informatique

- Infrastructure microsoft
- Infrastructure linux/unix
- Solution reseau informatique
- Solution securité informatique
- Telephonie
- Developpement Web
- Audit et conseil

Avenue Alphonse Fondere
Immeuble C.N.S.S Rond
Point City - Rez-Chaussée
Congo - Brazzaville
Tel: +(242) 06 881 34 34
+(242) 06 381 34 34
Email: info@terratech-cg.com



Chercher Partenaire au Congo

Foton est le 1^{er} fabricant des véhicules utilitaires dans le monde.

Chez nous, vous trouverez toutes les types de camions : tracteur, benne, citerne, autopompe, camion-grue, balayeuse, etc.

Maintenant On cherche un partenaire au Congo.

Si vous êtes intéressés...



Tracteur



Camion Benne



Citerne à eau



Autopompe



Voiture de pétrole



Platform

Envoyez le profil de votre société au fotonhepeng@gmail.com

Ou bien appelez directement 056187750, M.He Peng vous attend à Brazza et à Pointe Noire.

Pour savoir plus, veuillez consulter sur www.foton-global.com

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages

Durée de remboursement : 18 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,



COMMUNIQUE

PROGRAMME DES EMISSIONS D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2013

Conformément à la stratégie d'endettement adoptée en annexe de la Loi des Finances 2013, l'Etat Gabonais prévoit de lever des emprunts intérieurs d'un montant total de 240 milliards de FCFA sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

La mobilisation de ces emprunts se fera à travers 4 émissions de juillet à novembre 2013, sous la forme d'obligations du Trésor s'adressant majoritairement à des investisseurs institutionnels et au grand public de la sous-région CEMAC.

Les ressources que l'Etat Gabonais entend lever sur le marché régional sont destinées au financement de ses investissements structurants contenus dans le Schéma Directeur National d'Infrastructures 2012-2016 (SDNI), axe majeur du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), en particulier dans les domaines des infrastructures routières, de la modernisation des aéroports, du développement de la capacité de production énergétique et des infrastructures de télécommunication.

La première émission obligataire de ce programme est prévue pour le 31 juillet 2013. Les investisseurs désirant acquérir les obligations du Trésor Gabonais sont invités à se rapprocher des établissements bancaires suivants, agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance B.P 11834 Yaoundé (Cameroun)
BICIG	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté B.P 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt B.P. 700 Yaoundé (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap B.P 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté B.P 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)

Fait à Libreville le 15 JUIL. 2013

Le Ministre de l'Economie, de l'Emploi,
et du Développement Durable

Luc OYOUBI



Le Ministre du Budget, des Comptes Publics
et de la Fonction Publique

Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA



MÉDIAS

Pour Philippe Mvouo : « Le mercenariat n'a pas de place dans le journalisme »

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication a fait cette déclaration lors de son entretien, le vendredi 19 juillet, avec les responsables des médias publics et privés de la ville océane. Cet échange couronne une série de visites effectuées dans les différents médias des départements de Pointe-Noire et du Niari.

Philippe Mvouo a déploré les conditions de travail médiocres dans certains médias qui n'honorent pas, selon lui, la profession et ceux qui l'exercent. Il a exhorté les responsables des médias et leurs personnels respectifs à une bonne collaboration. « *Le mercenariat n'a pas de place dans ce beau métier du journalisme, tant*

que je serai à la tête de cette institution je lutterai contre la mauvaise presse, cette presse que je qualifie de presse voyou entretenue par les journalistes qui ne font pas honneur à la profession. » Il a pour ce faire appelé les professionnels des médias de Pointe-Noire au respect de l'éthique professionnelle. Les professionnels du micro et de la plume ont, pour leur part, souligné les problèmes qui minent l'exercice de la profession journalistique à Pointe-Noire, notamment l'absence de séminaires de formation, la violation des fréquences dont sont victimes certains médias, le retard dans le recrutement des journalistes dans la fonction publique – souvent contraints d'exercer bénévo-

ment –, le manque d'appui des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de travail dans les médias publics, etc. Des doléances légitimes au regard de l'attention dont bénéficient leurs confrères de Brazzaville sur le plan des formations.

Pour rassurer son auditoire, Philippe Mvouo a pris l'engagement d'organiser d'ici la fin de cette année un séminaire de sensibilisation aux questions de presse. Pendant cette tournée, le Conseil supérieur de la liberté de communication a suspendu les émissions de la radio Louvakou, à Dolisie, dans le département du Niari. La mesure prise le 18 juillet est justifiée par le non respect des normes dignes d'un média.

Séverin Ibara

La section France de l'association Amicale internationale répond au message du Président de la République

Pour les observateurs de la diaspora congolaise, l'appel lancé le 10 avril 2013 à Paris par le président de la République aux Congolais de l'extérieur constitue un texte fondateur sur leur participation au développement du pays. C'est au tour de la section France de l'Amicale internationale (AI) de se prononcer à ce sujet.

Réfléchir à un Congo nouveau, « *c'est l'affaire de tous les acteurs de la diaspora congolaise* », estime Fabrice Sepeynith, président d'AI France. De l'entretien téléphonique avec Alain Niki Niki, au

Congo, et des différentes séances de travail tenues par la section française, il ressort que le message du chef de l'État est devenu la feuille de route de l'association, qui est passée du statut de mutuelle d'anciens amis à celui d'« association loi 1901 ».

Réalisée en début d'année, cette mutation coïncide avec la montée en puissance du rôle de la société civile. L'AI France, selon ses responsables, est prête à participer à cet élan. L'ONG se dit prête à déployer ses dispositifs participatifs et à les associer à la multitude d'initiatives de la diaspora en vue de relever, en-

semble, le défi des enjeux socio-économiques majeurs au Congo, aux côtés d'Edgard N'Guesso, président d'honneur de l'association.

« *Je crois à la dynamique des initiatives en train de se mettre en place pour le développement de notre pays* », commente Fabrice Sepeynith. Et de poursuivre : « *L'AI encouragera tous ceux dont la volonté est de revenir au Congo. Nos compétences et nos savoir-faire doivent désormais servir à notre pays d'origine, même si notre pays d'accueil nous offre un meilleur cadre de vie... J'en appelle à notre devoir patriotique !* »

Marie Alfred Ngoma

DÉSERT DU SAHARA

D'immenses réserves d'eaux souterraines retrouvées

Selon une étude de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) du Centre national de recherche scientifique (CNRS) de l'université de Marseille, le désert du Sahara abrite des réserves d'eaux souterraines importantes. En dépit des faibles précipitations, la nappe phréatique est réalimentée chaque année.

Jusqu'à récemment, les nappes d'eau du système aquifère du Sahara septentrional étaient considérées comme fossiles, c'est-à-dire non renouvelables, à l'instar du charbon ou du pétrole. Mais les chercheurs viennent de montrer qu'en réalité, elles sont aujourd'hui encore alimentées. Les eaux de pluies et de ruissellement apportent en moyenne au système 1,4 km³ par an, soit environ 2 mm par an sur la surface d'alimentation des nappes. Cet apport a été mis en évidence grâce à une nouvelle méthode de mesure par satellite. Les scientifiques ont analysé les données fournies par le satellite GRACE (Gravity Recovery and Climate Experiment), qui mesure les variations du champ de pesanteur terrestre, ce qui permet

de déduire les variations de masse d'eau contenue dans les enveloppes superficielles. Les chercheurs ont ainsi pu estimer l'évolution du volume d'eau stockée et en déduire la recharge du système aquifère, une fois pris en compte les prélèvements effectués dans les nappes.

Selon les données de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), 60 % des ponctions annuelles ne sont pas compensées. Dans les régions semi-arides de Tunisie, d'Algérie et d'une partie de la Libye, cette ressource est surexploitée pour satisfaire la demande croissante de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et de l'usage domestique. « *En quantifiant la recharge actuelle, ces travaux permettront le développement d'outils de gestion raisonnée de cette ressource, en attendant la mise en place de systèmes d'irrigation plus économes* », souligne l'IRD. L'enjeu est important : ces nappes devront pourvoir aux besoins croissants d'une population qui devrait atteindre 8 millions d'habitants d'ici 2030, d'après l'OSS.

Noël Ndong

COMMUNIQUÉ

21 juillet 2011 -21 juillet 2013.

Voici deux ans déjà, qu'il avait plu à Dieu de rappeler à lui, arrachant à notre profonde affection, mon cadet Atipo Rodrigue Armel surnommé (Aboula-Bass). En ce triste anniversaire les enfants, Serge Atipo et famille, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes pour le repos de son ame, seront dites les 21, 22 et 23 juillet 2013 à 06heures, en les paroisses : St Joseph, St Jean Baptiste de Talangai et Linzolo.



VIE DES PARTIS

Jean-Lucien Busa limogé du comité exécutif du MLC

Le coup de balai annoncé dernièrement par le candidat malheureux au gouvernorat de l'Équateur se retournerait contre lui-même.

Le président du Mouvement de libération du Congo (MLC) a limogé, le 18 juillet, à partir de sa cellule de la Haye, Jean-Lucien Busa, du comité exécutif national de cette formation politique. Il est remplacé à son poste du secrétaire général adjoint chargé des questions politiques et de stratégie par Fidèle Babala Wando.

Cette décision a été communiquée à l'opinion par le collège des fondateurs du parti. « Réunis ce jour en réunion extraordinaire, les membres du collège des fondateurs portent à la connaissance de l'opinion que le président national du MLC, de droit président du Collège des fondateurs, vient de procéder à la restructuration du bureau du comité exécutif national du parti », a souligné le sénateur Raymond Ramazani Baya devant la presse.



Jean-Lucien Busa annonçant un coup de balai au sein du MLC

L'arroseur arrosé Dans cette restructuration qui fait la une au sein du MLC et de l'opinion, il a été constaté que seul, le candidat malheureux au gouvernorat de la province de l'Équateur et secrétaire général

adjoint en charge des questions politiques et de stratégie, Jean-Lucien Busa, qui a été remplacé. Alors que l'on sait que ce dernier avait souhaité et annoncé, au cours d'une matinée politique tenue dernièrement au siège de

ce parti et l'interview qui avait suivi, un coup de balai au sein des organes du MLC. Jean-Lucien Busa avait également dénoncé le comportement de certains cadres du parti cher au chairman, qui donnaient des fausses informations à Jean-Pierre Bemba, « marchandisaient » le parti et mettaient ainsi des grains de sable sur sa machine. Il y avait également d'autres qui, selon ce député, s'arrogeaient le titre de membres du collège des fondateurs dont ils se servaient pour nuire aux intérêts du parti.

En outre, Jean-Lucien Busa s'est targué de sa position au sein du parti en vue de peser de tout son poids pour faire partir ces personnes visées par ses accusations. « Il est temps de le faire, adviennne que pourra », avait-il prévenu.

Pour beaucoup donc, c'est ce coup de gueule qui vient de coûter à Jean-Lucien Busa son poste et les avantages liés à cette position. Ils pensent que ce député et cadre du MLC est allé

très loin, jusqu'à toucher les intouchables.

L'histoire se répète

Il est devenu une coutume ou une règle, note-t-on, au sein du parti de Jean-Pierre Bemba, de voir écartée toute personne qui « parle » et « dénonce ». La majorité de départs et d'exclusions enregistrés au sein du MLC ont la même procédure, le même commencement et la même fin. Dans ce cadre, l'opinion déplore même certains décès qui, jusque là, n'ont pas encore été élucidés par la justice. Et l'opinion se rappellera que dans son « coup de gueule », Jean-Lucien Busa avait cité des noms.

Avec cette restructuration, peut-on dire que l'histoire est en perpétuel recommencement au sein du MLC ? Toutefois, l'opinion continue à soutenir que les différents départs et exclusions ainsi que tous les problèmes rencontrés par ce parti, y compris la détention de son président à la cour pénale internationale, fragilisent au jour le jour le MLC.

Lucien Dianzenza

LES POINTS

Matata Ponyo gagne 3% dans les sondages

En deux mois, le chef du gouvernement passe de 19% d'opinions positives à 22% alors que certains de ses ministres disparaissent du palmarès.

Les promesses du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, liées à la construction des écoles et hôpitaux semblent avoir produit des effets au sein de la population congolaise au point de faire reculer légèrement sa cote négative. Il récupère 3% et jouit désormais d'une opinion favorable de 22% contre 74% d'opinion négative. D'énormes efforts restent cependant à fournir pour sortir définitivement la tête de l'eau et gagner la confiance de la population. Elle attend la concrétisation desdits projets pour en juger définitivement.

En effet, les sondés estiment que le Premier ministre bat de l'aile dans le secteur social où l'amélioration des conditions demeurent un vœu pieux. Les robinets sont toujours à sec, et lorsqu'il coule, la qualité de l'eau laisse à désirer, les poches noires se multiplient avec une conséquence directe sur l'insécurité et l'assiette du kinois est toujours aussi moins garnie. Aussi, l'absence des bus Transco sur les lignes à forte concentration de la population, la réduction des prix des produits de première nécessité qui tarde alors que le prix du sac de ciment gris augmente sans aucune réaction du gouvernement. Autre fait aggravant, l'obligation faite aux petits commerçants de se soumettre au paiement de 50 000 FC pour

la patente avec risque d'une flambée des prix sur le marché.

Scepticisme des sondés Globalement la courbe ascendante de Matata au sondage est facteur de son impopularité liée à l'absence des résultats probants sur le volet social. Les sondés le prennent aux mots et relèvent la présence des cambistes sur les artères de la ville de Kinshasa alors que la primature avait annoncé leur disparition comme preuve du bon fonctionnement de la bancarisation. Le scepticisme a également caractérisé l'attitude des sondés quant aux conséquences positives de la bancarisation. Ils notent que les sommes perçues réellement par les fonctionnaires ne sont pas simplement le fait de la bancarisation mais surtout de l'augmentation des salaires prévues dans le budget 2013. Le tour cycliste de la RDC n'a pas profité au Premier ministre. Au contraire, les sondés l'ont considéré comme une dépense inutile des fonds qui devait être alloués à des secteurs plus importants. Ils ont également déploré la mauvaise image véhiculée par les coureurs congolais auxquels les tenus faisaient défaut.

Les meilleurs du gouvernement

Raymond Tshibanda (Affaires étrangères), Félix Kabange (Santé Publique), Maker Mwangu (Enseignement primaire, secondaire et professionnel), Kin-Key Mulumba (Postes, téléphone et télécommunication) et Lambert



Augustin Matata Ponyo

Mende (Médias et nouvelle citoyenneté) constituent le quintette gagnant du baromètre du gouvernement. Par contre Banza Mukalayi (Sports), Geneviève Inagosi (Genre) et Rémy Musungayi (Commerce) ont disparu du palmarès alors que le ministre de l'Agriculture y fait son entrée.

Le ministre des Affaires étrangères (18%) conserve sa première place en raison de son dynamisme et des résultats recueillis sur le plan diplomatique avec les récentes visites de plusieurs personnalités de marque en RDC, notamment la compagne du président français, François Hollande. L'arrivée de la Brigade spéciale d'intervention et le

cours des événements tant à Kampala qu'à l'est de la RDC profitent au chef de la diplomatie congolaise. La libération des étudiants congolais arrêtés en Inde et la gestion de ladite affaire ont également marqué les Kinois. Statut quo également à la deuxième marche avec le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi (15%), qui multiplie des actions à impact visible. Les récentes sanctions prises notamment contre des entreprises du secteur pharmaceutique et

qui découlent de ses descentes sur le terrain ont fait mouche parmi les Kinois. Il en est de même de la campagne de vaccination contre la poliomyélite qui a connu l'adhésion de toutes les couches de la population, y compris les milieux les plus sceptiques recrutés dans les sectes. Le déplacement personnel du ministre pour accueillir les vaccinés et le couplage de cette campagne avec le recensement des enfants à l'état civil ont également été jugés positifs.

L'effet examen d'État

Au numéro trois, le ministre Maker Mwangu (13%) est propulsé par l'organisation de l'examen

d'État et la publication des résultats en un temps record. La baisse du taux de réussite qui aurait pu jouer à sa défaveur est plutôt considérée comme un facteur de rigueur dans la correction. De même, le lancement de la fibre optique profite au ministre Kin-Kiey Mulumba (12%) qui se maintient à la quatrième marche. L'évènement tant attendu a été salué par les Kinois qui espèrent ainsi trouver la solution idéale à la défectuosité de la connexion. Cela coupe court à la mauvaise campagne qui gagnait la capitale à ce sujet.

Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, occupe la cinquième marche du baromètre avec 8%. Outre sa disponibilité à toujours défendre les intérêts et l'image de marque de la RDC, le ministre est plébiscité pour sa récente campagne au titre de la nouvelle citoyenneté qui a permis de remettre l'ordre dans les ports du pays. Ses descentes sur le terrain ont connu un succès sans pareil et les usagers de la route le réclament aussi dans les parkings et marchés de la ville de Kinshasa pour conscientiser les catégories de personnes qui y travaillent.

Par ailleurs, le travail effectué par l'armée congolaise au front est très apprécié par les Kinois sans pour autant profiter au ministre de la Défense qui reste moins médiatique. Jeannot Kayuba

Jeannot Kayuba

UA-CEA

Table ronde de haut niveau sur le financement des infrastructures

Les institutions africaines se sont réunies, le 19 juillet, à Tunis pour échanger sur les voies et moyens de trouver des financements innovants afin de soutenir le développement en Afrique.

Placée sous l'égide de l'Union africaine (UA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), cette réunion de haut niveau a visé à renforcer la collaboration de la Banque africaine de développement (BAD) avec les communautés économiques régionales d'une part et les institutions de financement du développement d'autre part, conformément à la vision des leaders africains de transformer le continent sur les cinquante prochaines années, renseigne un communiqué transmis par l'organisation de la presse africaine.

En effet, ayant constaté que le financement de l'infrastructure régionale s'est fait de manière dispersée et par à-coups, le « Fonds Afrique 50 » ambitionne d'établir un cadre mieux coordonné et délibéré pour accroître les niveaux de financement requis pour accélérer l'agenda de transformation de l'Afrique. Il constitue l'un des moyens qui permettront à des financements innovants d'apporter une solution aux défis de l'Afrique en utilisant ses ressources propres, précise ce communiqué, tout en soulignant que le Fonds 50 vise à résorber le déficit des financements des infrastructures sur le continent.

Désormais, indique la BAD, l'Afrique doit profiter de ses propres réservoirs de capitaux pour financer son développement. À travers ce fonds, la BAD s'est engagée à jouer un rôle de premier plan dans cet effort de mobilisation des ressources, en se fondant sur son mandat et sa position avantageuse de catalyseur financier.

Il y a lieu de signaler que les besoins financiers du cadre stratégique de la transformation de l'Afrique à travers une infrastructure moderne, le Programme pour le développement de l'infrastructure en Afrique, s'élèvent à soixante-huit milliards USD d'ici à 2020.

Selon la BAD, il existe une source viable de financement pour le développement de l'Afrique : les récentes découvertes de pétrole et de gaz, ainsi que de nouveaux dépôts de minerais dans un certain nombre de pays africains, en grande partie à partir des ressources endogènes. Si les revenus en découlant sont bien gérés et bien utilisés, indique-t-elle, ils peuvent être investis dans l'infrastructure essentielle pour la transformation du continent et ainsi contribuer directement à la vision de l'Union africaine de 2063, laquelle vision prône une « Afrique intégrée, prospère et paisible, conduite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène mondiale ».

G.O.T.

AGRICULTURE

La RDC et la FAO ont scellé un partenariat quinquennal

Les axes de coopération pour la période 2013-2017 sont clairement définis dans le document cadre de programmation pays (CPP) signé, le 18 juillet, au ministère des Affaires étrangères.

Le document a été signé entre le vice-ministre à la coopération internationale et régionale, Dismas Magbengu, et le représentant résident de la FAO en RDC, Ndiaga Gueye, en présence du ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti. Grâce à la signature du document CPP, le gouvernement et la FAO vont donc bâtir une stratégie de mobilisation des ressources fondée notamment sur un engagement plus affirmé des pouvoirs publics pour le financement ciblé des priorités définies et la consolidation des liens de partenariat tissés avec les coopérations bilatérales et multilatérales.

Le CPP prend en compte non seulement les priorités nationales, lesquelles sont définies dans le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR 2), mais aussi les priorités sectorielles du PNIA (Programme national d'investissement agricole) et le document du programme national Environnement, forêt, eaux et biodiversité. Cependant, trois domaines essentiels ont été retenus dans ce programme quinquennal, c'est-à-dire de 2013 à 2017. Il s'agit de l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'agriculture, du développement rural, des res-



Jean-Chrysostome Vahamwiti et Dismas Mgbengu

sources naturelles renouvelables et de la gestion des crises ; du développement des filières végétales, animales et halieutiques par l'approche des chaînes de valeur et de l'agrobusiness; ainsi que la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Un partenariat pertinent

Prenant la parole, le vice-ministre à la coopération internationale et régionale a salué la présence de la FAO aux côtés du gouvernement de la RDC, laquelle est très visible dans l'un des domaines prioritaires du gouvernement, à savoir l'agriculture. Il a, à cet effet, souligné la pertinence du partenariat qui vient d'être scellé entre la FAO et le gouvernement congolais.

Pour maximiser les chances d'atteindre les objectifs stratégiques définis dans le CPP, Dismas Mag-

bengu souhaite que l'on prenne en compte les leçons de la mise en œuvre du programme pays précédent, de capitaliser ses forces et d'apporter des mesures correctrices aux faiblesses identifiées. Pour sa part, la FAO, en collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers, appuiera le pays dans le développement de l'approche de gestion des risques des catastrophes comme moyen de prévention, de préparation et de réponse. À en croire le représentant résident de la FAO en RDC, le CPP est un engagement de son organisation à travailler sur certains nombres de domaines prioritaires nationaux et en harmonie avec le Plan-cadre des Nations unies pour l'assistance au développement (UNDAF), les objectifs organisationnels de la FAO et ses avantages comparatifs.

Gypsie Oïssa Tambwe

NÉCROLOGIE

La famille de l'ambassadeur N'Kema Liloo, ses frères et sœurs, les petits-fils et arrière-petits-fils ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère maman Bosenge Longala Anne Marie.

Décès survenu le 15 juillet au Centre hospitalier Monkolé situé dans la commune de Mont Ngafula.

Le programme des funérailles se présente de la manière suivante :

Lundi 22 juillet 2013

-13 heures : Levée de corps à la clinique Ngaliema, départ pour la paroisse Christ-Roi.

Mardi 23 juillet 2013

-13 heures : enterrement au cimetière Nécropole à Nsele.



AVIS DE RECHERCHE

La famille Mbala Joseph résidant sur l'avenue Loya n°64, quartier Mfinda à Kinshasa Ngaliema, demande à toute personne qui aurait les nouvelles de sa nièce nommée Mavue-Zoka Wumba Julienne, disparue depuis le 20 novembre 2012, de la contacter aux numéros ci-après : 081 035 92 73 – 09999 37 299 ou de signaler le poste de police le plus proche.

PHARMACIE

Promed rouvre ses portes

Fermée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, pour non-observance de bonnes pratiques de fabrication des médicaments, l'industrie pharmaceutique Promed a repris ses activités.

Le Dr Félix Kabange Numbi est descendu, le 19 juillet, sur le lieu pour se rendre compte des travaux d'aménagement qui ont été faits par cette usine de fabrication des médicaments tout en tenant compte des consignes que les inspecteurs pharmaceutiques leur ont données. Au terme de sa visite, le Dr Félix Kabange Numbi autorise l'ouverture de cette firme pharmaceutique. La nouvelle a été accueillie par des applaudissements et des cris de joie du personnel. « Je vous autorise à reprendre la production et je vous encourage de continuer sur cette voie pour offrir aux Congolais des médicaments de bonne qualité », a déclaré le ministre de la Santé. Accompagné notamment par le président national de l'ordre des pharmaciens, le colonel Chandende, le Dr Félix Kabange Numbi a, avant tout, visité les différents compartiments de Promed. De la salle des matières premières en passant par la zone de quarantaine, la zone propre, la salle de granulation, la salle de conditionnement, la salle de comprimés pour échouer au hangar. Tout fait peau neuve.

À l'entrée déjà de l'usine, deux tablettes en plastique y sont placées avec des babouches et blousons pour tout visiteur. Des murs et même le pavé sont repeints. La table à mirer qui sert à vérifier le contenu de flacon à l'aide d'une lampe n'a pas été oubliée. Elle est peinte en couleur noire et blanche. Envahi autrefois par la poussière et autres maté-

riels hors d'usage avec des réactifs périmés, le laboratoire de Promed revêt sa plus belle robe. Des étalages sont bien classés sur lesquelles sont placés des flacons et autre récipients en verre. On y trouve même trois ordinateurs portables, ce qui n'existait pas avant. Bien que Promed n'ait pas atteint la perfection dans le respect des normes de fabrication des médicaments, le Dr Félix Kabange Numbi reconnaît que cette firme a montré sa bonne volonté de faire mieux et il les encourage à poursuivre sur cette voie pour améliorer les conditions de travail et de vie de son personnel. La satisfaction du responsable de cette firme pharmaceutique, Amir Suramis, a été manifeste. Tout souriant, il s'est dit heureux de voir que son entreprise vient de nouveau être ouverte. "Oui, reconnaît-il, nous étions choqués quand le ministre de la Santé publique nous avait fermé mais, nous avons fini par comprendre que nous avons des faiblesses que nous devrions corriger". "Et aujourd'hui, nous sommes contents et nous continuerons de travailler vers l'excellence », rassure-t-il. De son côté, le ministre de la Santé publique a tenu à préciser que dans sa politique d'assainissement du secteur pharmaceutique, son souci n'est pas celui de fermer des industries de fabrication des médicaments comme d'aucuns le pensent, mais plutôt d'inciter les fabricants des produits pharmaceutiques à faire mieux en offrant aux Congolais des médicaments qui sauvent des vies et non des médicaments qui les tuent. C'est pourquoi il promet de poursuivre ces visites imprévues dans les différentes industries pharmaceutiques.

Aline Nzuzi

HANDBALL

Cinq provinces seront à la Coupe du Congo en août à Kinshasa

L'édition 2013 de cette compétition nationale de handball va permettre à la Féhand de détecter de bonnes handballeuses pour les prochaines compétitions internationales, à savoir les 21^{es} Championnats du monde féminin de handball et le Championnat d'Afrique des Nations.

La Coupe du Congo de handball sera organisée du 3 au 12 août à Kinshasa, apprend-on de sources de la Fédération de handball du Congo (Féhand). Cinq provinces ont déjà donné leur quitus pour la participation. Il s'agit de la ville de Kinshasa, hôte de la compétition, du Bandundu, du Katanga, de l'Équateur et de la Province orientale. "C'est une première d'avoir cinq provinces dans une phase finale de la Coupe du Congo de Handball. C'est un tournoi qui nous permettra de détecter de bons athlètes, surtout chez les dames avec des échéances futures qui nous attendent" a indiqué Amos Mbayo. À propos des échéances, la RDC est attendue aux 21^{es} Championnats du monde féminin de handball du 7 au 22 décembre en Serbie. Et à ce sujet, Amos Mbayo a précisé sur radiokapi.net : « Nous avons déjà entamé les préparations au niveau de la fédération. Nous avons organisé notre premier stage de six jours avec les filles à Lille en France. Nous n'aimons pas que notre première participation au Mondial soit honteuse. Nous allons organiser au mois d'octobre un rassemblement au niveau de la Tunisie qui organise un tournoi pour que les participants africains se préparent ensemble. Nous souhaitons nous inscrire au tournoi de Bercy en novembre et après nous serons en stage bloqué avec France Sport ».

Pour le président de la Féhand, le respect de ce programme va permettre à la RDC de laisser une bonne impression aux championnats du monde en décembre prochain en Serbie où elle sera aux prises avec le Monténégro, les Pays-Bas, la Corée du Sud, la France et la République dominicaine au premier tour. Par ailleurs, la sélection congolaise féminine de handball va aussi disputer le Championnat d'Afrique des Nations, du 22 août au 9 septembre au Congo Brazzaville.

M.E.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe accroche Entente Sétif

Passée à côté d'une victoire, l'équipe dirigée par Moïse Katumbi ramène le point du nul de Sétif. Bwana Ali a ouvert la marque pour Mazembe à la 80^e minute avant que Delhoum n'ait égalisé à la 82^e minute.

Les Corbeaux du Katanga ont tenu en échec, le 19 juillet, au stade du 8 Novembre de Sétif en Algérie l'Entente sportive sétifienne par un but partout, en première journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération. C'était le premier test grandeur nature pour le nouvel entraîneur principal de Mazembe, le technicien français Patrice Carteron. Il a aligné Robert Kidiaba dans les perches, et la paire axiale de la défense avec Joël Kimuaki et l'international zambien Sunzu Stopila. Éric Nkulukuta et le Ghanéen Richard Kissi Boateng ont occupé respectivement les flancs droit et gauche de la défense. Le trio du milieu a été composé de Patrick Ilongo Ngasanya à gauche, du Ghanéen Gladson Awako dans l'axe et du Zambien Nathan Sinkala à droite. Le Malien Bakayoko, le Tanzanien Bwana Ali Samata et le Ghanéen Asante étaient en attaque. Trésor Mputu, le gardien de but Aimé Bakula, le défenseur central rwandais de souche congolaise Kasongo Kabiona, le Zambien Hichani Himonde, le Ghanéen Adjei, le Tanzanien Ulimwengu et le Malien Cissé étaient des réservistes. Du côté de l'Entente Sétif, l'entraîneur français Hubert Velud a titularisé le gardien de but Sofiene Khedaira, et dans le champ, Khouthir, Khaled Gourmi, le capitaine Mourad Delhoum, El Aid Madouni, Sid, Amir Karaoui, Farid, Lagraa, Fares Benabderrahmane et Akram.

De la première période de cette rencontre officiee par l'arbitre gambien Omar Saleh,



Une vue du match Entente Sétif contre Mazembe

on retient la frappe de vingt-cinq mètres du Zambien Nathan Sinkala sur la base du poteau droit du gardien de Sofiene Khedaira d'Entente Sétif à la 25^e minute, et aussi celle d'Amir Karaoui sur le poteau gauche de Robert Kidiaba de Mazembe à la 38^e minute de la partie. Pas de but au terme de la première moitié du match.

En seconde période, Mazembe a intensifié le danger dans le camp d'Entente Sétif avec des occasions nettes de but d'Awako et Bwana Ali Samata qui a buté par le gardien de but Sofiene Khedaira à la 75^e minute. Patrice Carteron a monté Trésor Mputu à la 77^e minute à la place d'Awako. À la 80^e minute, Samatta, à l'affût dans la surface de réparation, a repris une balle arrêtée d'Ilongo Ngasanya renvoyée par la barre transversale du gardien de but Sofiene Khedaira. Un but à zéro. Mais la joie des Corbeaux du Katanga a été de courte durée car le capitaine Mourad Delhoum d'Entente Sétif a égalisé à la 82^e minute sur un corner, surprenant la défense de Mazembe. Les protégés du président sportif Moïse Katumbi repartent donc d'Algérie avec un point engrangé. L'on rappelle que Mazembe et Entente Sétif partagent le groupe B avec CA Bizerte de Tunisie et FUZ du Maroc. Et les Corbeaux du Katanga vont jouer leur prochain match le 16 août contre les Tunisiens de CA Bizerte.

M.E.

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Bukavu Dawa contre MK en demi-finale

Les demi-finales de la 49^e Coupe du Congo de football démarrent ce 22 juillet selon le calendrier arrêté bien avant le coup de la phase qualificative par la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Quatre clubs se qualifient pour cette étape de la compétition nationale du ballon rond. Le FC MK de Kinshasa a grappillé la totalité des points (dix-huit points) sur le site de Boma dans la province du Bas-Congo, devant Vutuka de Kikwit (province du Bas-Congo), Babeti ya Sika de Mbandaka (province de l'Équateur) et Petro Sport de Muanda (province du Bas-Congo). MK est accompagné dans le dernier carré de la Coupe du Congo par Vutuka (sept points) qui s'est adjugé la place de meilleur deuxième de trois sites. Sur le site de Mbuji-Mayi, Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi (province du Katanga) a créé la sensation en terminant en première position devant l'AS Bantous de Mbuji-Mayi (province de Kasai oriental) et Tout violent Tshipepele de Kananga (province de Kasai occidental).

Enfin, l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu a sans surprise pris la place de leader sur le site de Bukavu. Le vainqueur de la 44^e édition de la Coupe du Congo en 2008 a



FC MK

devancé et l'AS Nika de Kisangani (province orientale) -qui a été la grande déception sur ce site après autant d'espoir nourri- et enfin Capaco de Beni (province du Nord-Kivu). En fait, le comité organisateur a tranché le litige qui opposait Bukavu Dawa à Capaco. Le club de Beni a été disqualifié de la compétition. L'on se rappelle que les joueurs de Capaco avaient refusé de continuer la partie contre les Olympiens de Bukavu Dawa dans le feu des incidents survenus lors de ce dernier match sur le site de Bukavu. Le comité organisateur s'est référé à l'article 15 du Règlement de la Coupe du Congo : « Si l'arbitre met fin

à la partie avant le temps réglementaire à cause de l'indiscipline des joueurs, des incidents provoqués par les supporters ou par les dirigeants, d'agression envers les officiels ou à l'endroit des joueurs, d'invasion du terrain ou de tout acte d'insécurité ne favorisant pas le bon déroulement du match, le club reconnu fautif sera éliminé de la compétition et ce, conformément à l'article 223 des Règlements généraux et sportifs et au Code disciplinaire de la Fécofa et au présent Règlement ». Les demi-finales prévues au stade Socol de Boma dans le Bas-Congo opposeront en deux manches d'un côté C MK de Kinshasa à Bukavu Dawa, et de l'autre JS Groupe Bazano à Vutuka. La manche aller se joue donc ce lundi et le retour le 24 juillet. La finale de la Coupe du Congo est prévue pour le 27 juillet au stade Socol de Boma.

La 48^e édition de la Coupe du Congo a été remportée en 2012 par le CS Don Bosco, vainqueur de Veti Club de Matadi par quatre buts à zéro. Le vainqueur de l'édition 2013 accompagnera Don Bosco à la Coupe de la Confédération car les Salésiens de Lubumbashi ont arraché la troisième place du championnat national de football, la Division 1.

Martin Enyimo



Bukavu Dawa du Sud-Kivu

FILM

Balabala Ciné ouvre de nouveaux horizons au documentaire local

Six nouvelles réalisations, en cours de production dans l'atelier « Kin tout court » de la 5^e édition du festival itinérant de Kinshasa débuté le 24 juin, vont bientôt enrichir les programmations des espaces culturels, les rayons des archives nationales et les grilles de programme des télévisions locales.

Passionné du cinéma documentaire, le réalisateur Louis Vogt Voka fait de son développement son cheval de bataille depuis quatre ans. Il s'en donne à cœur joie quitte à partager son expérience avec d'autres passionnés comme lui qui y travaillent de manière isolée. Depuis 2009, il a pris le parti d'organiser Balabala Ciné et la machine tourne.

Les six stagiaires de l'atelier qu'anime le directeur de Balabala Ciné, Louis Vogt, ont le cœur à l'ouvrage cette année. Les vidéos vues, le 18 juillet, à la conférence de presse annonçant le lancement des projections de la 5^e édition en sont le témoignage. Avec le réalisateur Divita wa Lusala comme autre encadreur et superviseur, Judith Kalanga et Anselme Wimye, venus respectivement de Lubumbashi et de Bukavu s'activent à la réalisation de leurs documentaires. C'est avec le même entrain que leurs pairs de Kinshasa, en l'occurrence Freddy Kadima, Fabrice Kalonji, Deborah Basa et Fiston Litete travaillent aussi sur le leur. Ils ont jusqu'au 22 juillet,

jour de l'ouverture du festival au grand public, pour le parachever.

Le passage des six stagiaires à l'atelier de production de films documentaires du Festival Balabala Ciné « Kin tout court » est censé consacrer le début de leur carrière de réalisateur. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils vont tout aussi participer à la « constitution des archives de la RDC », comme l'a signifié le chargé de mission Francophonie, audiovisuel et culturel de l'ambassade de France, Antoine Guide. Et il a ajouté que de la sorte se fait la diffusion de la réalité du Congo rendu par le regard du réalisateur vivant dans le milieu. Parlant de l'appui que l'ambassade s'emploie à accorder au festival itinérant de films documentaires depuis 2009, il l'a tenu pour une assistance favorable au transfert de connaissances Nord-Sud.

Présenté comme substantiel, l'apport de France expertise internationale (FEI) à cette 5^e édition de Balabala Ciné a été évalué à hauteur de 40% du budget global. Le directeur de projet Karim Bernard-Dende qui a abordé le sujet a relevé que cet appui en nature et en numéraire traduit l'intérêt porté au festival. FEI entend de la sorte l'accompagner dans sa double démarche qui tient à la formation de réalisateurs au cours de « Kin tout court » et aux projections en public. Ce qui à ses yeux est propice

à une large diffusion des documentaires. Ce, au même titre que les diffusions sur le petit écran à encourager de plus en plus. FEI trouve son compte d'autant plus qu'à partir de l'atelier seront produits trois films qui abordent des questions liées à la gouvernance, un de ses domaines d'intervention. Le Festival Balabala se trouve dès lors dans l'ordre de deux de ses cinq axes qui vise notamment à appuyer « la professionnalisation du milieu médiatique » et « la production des programmes sur la démocratie, la paix et la bonne gouvernance ».

Par ailleurs, il convient de rappeler que le Festival Balabala a aussi dans son agenda le forum international des documentaristes d'Afrique centrale. Cette rencontre importante pour les professionnels de cette partie du continent connaîtra sa deuxième édition du 22 au 30 juillet. Quant à l'agenda des projections itinérantes, il coïncide avec la période de ce rendez-vous. La Halle de la Gombe servira à son lancement et à sa clôture. Les six nouveaux films « Kin tout court » programmés en deux temps, par série de trois, pendant la semaine feront l'objet d'une présentation spéciale à la fin du festival. La soirée du 30 juillet leur est exclusivement réservée.

Nioni Masela

FESPAM 2013

Une clôture qui surprend le public

Alors que les passionnés de la musique attendaient la clôture de la neuvième édition pour le 20 juillet, c'est finalement un jour avant que le ministre d'État, directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa, a patronné la cérémonie de clôture de cette fête panafricaine au stade Félix Eboué.

Ouvert le 13 juillet par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la neuvième édition du Fespam qui a fermé ses portes le 19 juillet, a laissé un goût d'inachevé chez les mélomanes.

Il était 20 heures lorsque les présentateurs de la soirée annoncent le dernier spectacle de la neuvième édition du Fespam et, partant, la fin de la fête, devant un public qui se comptait encore. Des riverains attirés ont pu rattraper ce dernier spectacle lorsqu'ils ont vu les feux d'artifice illuminer le ciel.

Sur le podium, le spectacle venait de commencer quand, le ministre d'État, directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa, déclare close, la neuvième édition du Fespam. En précisant que le spectacle peut continuer jusqu'à x heure de la nuit.

Finalement c'est au-delà de minuit que le dernier groupe a fini de prester. Il s'agit du groupe Zaïko Langa-Langa, de Nyoka Longo « Vieux Bombas » qui a bouclé la boucle avec sa danse « Mokongo ya coba ». Peu avant, plusieurs groupes et individualités l'avaient précédé sur le podium. Il s'agit entre autres : de la délégation camerounaise ; du groupe folklorique Malawi d'Égypte ; de Patrouille des stars authentique de Kevin Bouandembenga « Le Kouembali ». Le Franco-centrafricain Singuila a fait autant, avec des chansons comme « J'ai un sang chaud ou Ma nature ». Tout comme Fanny

J, qui a conduit le public dans le monde du zouk avec des chansons comme « *Je t'aime, Un jour ça va coller...* ». La bête de la scène Lace, venue droit des États-Unis, a électrisé la foule l'a accompagnée le long de son spectacle. Venue pour la première fois à Brazzaville, elle a dit sa joie espérant un jour revenir.

Dans la journée, le ministre congolais de la Culture et des arts, a assisté à un concert de musique classique avec l'orchestre symphonique de Kinshasa (OSK), qui a eu lieu à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.

Six jours d'euphorie musicale

Malgré cette fin anticipée, les amoureux de la musique ont été à

tique pour le choix des artistes et la programmation ; scientifique pour la bonne tenue du symposium et autres expositions ; logistique du fait qu'aucun festivalier ne s'est plain parce qu'il aurait été mal logé ou mal nourri.

Sur le plan sécuritaire, le président de la République, avait lui-même pris les choses en main, en instruisant le ministre de la sécurité d'organiser au mieux ses équipes avec, en plus, un recours à une expertise extérieure. Il s'agit de la société française, Athéna Protection, qui a le mérite d'avoir déjà sécurisé de grands événements en France. Un bilan positif sur le sécuritaire.

La beauté était également au rendez-vous. Un concours a mis aux

de même rassemblés leurs productions pour la postérité. C'est la direction scientifique qui a achevé l'assemblage des textes et a confié le reste du travail aux Éditions Hemar de Mukala Kadima-Nzuzi. Cinquième d'une série inaugurée en 2004, l'ouvrage sorti à cet effet compte 272 pages et rassemble les réflexions des experts. Il est préfacé par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.

Des expositions et ateliers

Les instruments de musique traditionnelle ont été exposés à la mairie centra le de Brazzaville : les clochettes du Togo ; les tambours royaux du Ghana ; le Ntsiba, une clochette téké utilisée pour

CHRONIQUE

« My Joburg »

Nos regards ne se sont jamais détournés de l'Afrique du Sud aussi bien pendant les moments les plus cruels de l'apartheid, lors de la libération du Madiba Nelson Mandela que pour soutenir par nos prières ce dernier sur son lit d'hôpital. Ainsi donc toute cérémonie en l'honneur du pays des springboks revêt-elle une symbolique toute particulière et c'est pourquoi nous avons jeté notre dévolu sur l'exposition « My Joburg » présentée par la Maison rouge (Paris) qui, à l'occasion de la saison de l'Afrique du Sud en France, présente le portrait de la ville la plus peuplée d'Afrique du Sud, passée au crible par une cinquantaine d'artistes aussi divers les uns que les autres, jusqu'au 22 septembre.

De nombreuses œuvres nous proposent donc un plan de Joburg, ville cosmopolite s'il en est, et qui a tellement de secrets et de choses à dévoiler. L'on notera particulièrement « A garden carpet for Johannesburg » (2012), œuvre du plasticien sud-africain Gerhard Marx, tableau constitué par un assortiment de végétaux issus des espaces de Johannesburg, trottoirs, terrains vagues, également par des déchets et des mauvaises herbes.

À travers cette exposition l'on pénètre mieux la complexité d'une ville aux facettes diverses permettant aux visiteurs, selon qu'ils sont classés dans les catégories d'aventuriers ou non, de suivre les sentiers battus, ou de se perdre à travers les chemins de traverse d'une cité où la voiture domine et où le piéton peut avoir du mal à s'y retrouver. L'exposition permet également d'observer, de l'argentine en noir et blanc aux couleurs du numérique, les mutations d'un pays à travers l'objectif du véritable père de la photographie sud-africaine, David Goldblatt, mais aussi à travers celui des jeunes photographes nommés Matthew Kay, Dahlia Maubane et bien d'autres.

L'on peut considérer, avec cette exposition, que l'Afrique du Sud s'affirme comme une véritable source artistique qui s'ouvre au monde dans la mesure où l'on trouve déjà à Johannesburg des musées de renom, des artistes qui n'ont rien à envier aux autres, une foire d'art contemporain, des galeries référencées, parmi lesquelles Afronova, Momo, Goodman, Read, Stevenson et bien d'autres dont les plasticiens se retrouvent dans les plus grands forums internationaux ; et l'on se plaît à prendre pour exemple le musée de l'université du Witwatersrand, ouvert l'année dernière, doté de tous les standards internationaux, avec un bâtiment approprié et de très belles collections.

Ces quelques exemples montrent à suffisance qu'il faut bien compter avec l'Afrique du Sud dans le domaine de l'art. Pour Paula Aisemberg, commissaire de l'exposition, la particularité des artistes sud africains, qui voyagent beaucoup, tient du fait de « leur ancrage fort dans des réalités qui sont les leurs ». « Il y a là une vraie scène, qui a toute sa place dans le monde de l'art ».

L'effervescence créative constatée peut être attribuée également à la définition d'une ville par un subtil dialogue des œuvres, en évitant les clichés usuels sur l'apartheid ou les balbutiements d'une jeune démocratie, soit un portrait contemporain qui raconte par ailleurs plus d'un siècle d'existence.

Ferréol Constant Patrick Gassackys



Kevin Bouandembenga et son Patrouille des Stars sur scène à la clôture du Fespam

leur aise six jours durant. Depuis l'ouverture de cette édition, le public n'a cessé de gagner les différents sites In ou Off. Les mélomanes ont suivi des bonnes prestations en passant par celles de Noël Ngiamakanda Werrason ; Roga-Roga Zébira Zatatatou ; P. Square ; Clémence Avounou et Belle Agniélé lors de la soirée de la musique sacrée. On citera aussi les spectacles donnés par Chairman Jacques Koyo sur l'esplanade de la Cnrvtv à l'extrême nord de Brazzaville, ou de Djoson philosophe à l'espace Bernard Bakana Kolélas ex Centre sportif de Makélékélé à l'autre extrémité de la ville.

Le public gardera en souvenir la soirée du 17 juillet avec les grands noms comme Passi de Bisso na Bisso ; Ben J ; Fally Ipupa qui a laissé le public en attente de 02h05 à 03heures du matin, en présence du ministre Jean-Claude Gakosso et de la conseillère à la communication du chef de l'État... Ainsi que le spectacle de Passi à l'institut français du Congo.

Félicitations aux directions artis-

prises treize candidates venues des différents horizons. À l'issue d'une rude compétition, la Rwandaise Aurore Umutesi Kayibanda, a été élue Miss Fespam 2013.

Le symposium sur la musique africaine et ses actes

Trois panels ont été prévus pour cette rencontre interculturelle, vecteur d'intégration régionale voulue par les chefs d'État africains. Il s'est agi de : L'expression musicale comme support de l'authenticité africaine, pour le panel 1 ; Les musiques africaines comme levier d'émergence culturelle et économique de l'Afrique, pour le panel 2 ; et enfin Les rapports entre les expressions identitaires et le développement intégral de l'Afrique pour le panel 3. Au cours de ce symposium a été également présenté les actes de l'édition passée portant sur le thème : « L'engagement artistique et les innovations esthétiques pour la renaissance africaine ». En effet, le Fespam avait fini sa course le premier jour, les experts qui n'avaient pu tenir le symposium international, avaient tout

agrémenter la musique rituelle du Ndzobi ; le Ndanda, un tambour vili utilisé dans les rituels de guérison et les réjouissances populaires, etc. Outre cela, il y a eu également des outils traditionnels venus, entre autres, d'Angola, du Cameroun, d'Algérie qui ont été mis en exergue.

Des ateliers ont été organisés, notamment les ateliers d'organologie du 16 au 19 juillet au Centre culturel russe de Brazzaville sur : La gestion d'une réserve ; La méditation culturelle ; L'écriture musicale sur ordinateur et Les techniques de collecte. Pendant ce temps, tous les festivaliers se retrouvaient tous les jours au village des festivaliers situé au Cercle Sony Labou Tansi. La fausse note est venue du Marché de la musique africaine (Musaf) qui, pourtant, a été prévu à l'École de peinture de Poto-Poto. Hélas, il n'a jamais été ouvert. De ce tour d'horizon, l'on peut dire que le Fespam tend effectivement vers sa renaissance, nonobstant quelques manquements.

Bruno Okokana

FINANCES

Les banques et assurances congolaises sensibilisées aux emprunts obligataires du Gabon

La République gabonaise prévoit cette année d'emprunter 240 milliards FCFA, remboursables avec intérêts, auprès d'investisseurs de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) en passant par des spécialistes des valeurs du Trésor, notamment les banques et sociétés d'assurance.

Afin d'éduquer ces acteurs économiques et le grand public sur ce programme, les autorités gabonaises en charge de l'économie et des finances ont organisé, le 19 juillet à Brazzaville, une séance de sensibilisation. Des représentants des sociétés bancaires et d'assurances évoluant au Congo ont ainsi puisé à la source, ainsi que la presse, les éclairages nécessaires sur la question à l'issue d'une présentation faite par le directeur général de la dette au Gabon, Thierry Minko, appuyé par le conseiller financier du ministre de l'Économie, Francis Linis Lendjougou. « Cette année, le budget public gabonais a inscrit une somme prévisionnelle de 508 milliards FCFA au titre des financements recherchés. 268 milliards ont déjà été trouvés auprès de partenaires internationaux et 240 milliards sont recherchés sur le marché de la Cémac », a expliqué le directeur général de la dette au Gabon. Pour y parvenir, le Trésor public de ce pays émet des bons et des



La séance de sensibilisation aux emprunts obligataires du Gabon. (© DR)

obligations en quatre étapes aux échéances de juillet, septembre, octobre et novembre 2013, à raison de 60 milliards FCFA pour chacune. Le taux de rémunération des sommes ainsi placées par les investisseurs est fixé à 4,5%. Certains établissements bancaires de la sous-région, à l'instar du Crédit du Congo, sont agréés comme intermédiaires pour recevoir les souscriptions des investisseurs intéressés par cette offre. Pour lever les interrogations de son auditoire sur la crédibilité du Gabon, François Linis Lendjougou a souligné l'importance des financements recherchés pour le financement du programme d'investissement mené par ce pays, arrimé à une vision dite Gabon émergent à l'horizon 2025. « Le Gabon est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supé-

rieure, avec un PIB par habitant de plus de 9 000 USD, soit plus du triple de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. La croissance économique est restée soutenue, se situant en moyenne à 4,2% au cours des cinq dernières années », a-t-il indiqué. Le Gabon est par ailleurs l'un des rares pays en Afrique centrale qui remplit tous les critères de convergence économique instaurés par la Cémac.

Avant le Congo, les autorités économiques et financières du Gabon étaient à Douala au Cameroun les 16 et 17 juillet pour sensibiliser les investisseurs de ce pays à ce même programme. La campagne va se poursuivre en Guinée équatoriale, au Tchad et en République centrafricaine.

Thierry Nougou

Droit de réponse de la FÉCOFOOT

Dans sa parution n°1784 du jeudi 18 juillet 2013, le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » a publié à la page n°16 un article intitulé : la CCAS rétablit Marcel Nongo dans ses droits.

La gravité de l'information qui risque de semer la confusion auprès de la famille du football congolais est telle que, la FÉCOFOOT s'est retrouvée dans l'obligation d'apporter quelques précisions afin de dissiper le malaise que cela pourrait engendrer.

En rappel, consécutivement aux incidents survenus au stade municipal de Pointe-Noire le 30 juin 2013, le président de la Commission Nationale des Arbitres, Monsieur Marcel GONO, qui en a été l'une des victimes, saisissait, par requête datée du 06 juillet 2013 et réceptionnée par la CCAS, le 09 juillet 2013.

À travers cette requête, Monsieur Marcel GONO relevait que la violation des textes en vigueur sur la désignation des arbitres de matches par les membres de la FÉCOFOOT, qui en est la cause de cet incident, devrait entraîner ipso-facto la sanction de ses auteurs, mais aussi « l'annulation de l'ensemble des matches arbitrés par les arbitres désignés par eux en violation des règles statutaires » et « d'annuler la note de Monsieur MBONO portant dessaisissement de la Commission Nationale des Arbitres ».

Dans sa décision du 16 juillet 2013, la CCAS enjoignait la FÉCOFOOT à se conformer à la décision du 03 mars 2013 portant désignation des membres de la Commission Nationale des Arbitres. Elle ajoutait : « la Commission annulerait les résultats des prochaines rencontres si jamais elles étaient officieuses par les arbitres non désignés par la Commission Nationale des Arbitres ». Elle concluait sur la nécessité pour la FÉCOFOOT « à se conformer aux statuts et aux autres textes qui régissent cette

structure en charge du football national ».

La lecture des conclusions de la CCAS révèle à suffisance l'obligation pour la FÉCOFOOT à se conformer à ses propres textes. Quoi de plus normal puisque, le Président de la FÉCOFOOT, dans sa note du 03 avril 2013, dont l'objet porte sur des mesures relatives à la gestion transparente, incontestable et apaisée du Championnat National Direct, ligue 1, rappelait à la Commission Nationale des Arbitres, pour ce qui le concerne, que la désignation des arbitres, qui est un attribut exclusif à celle-ci, ne devrait cependant être assurée que par une équipe restreinte de trois (03) membres désignés en son sein, dont le travail concerté devrait être entériné par acte du Secrétaire Général Adjoint.

La clarté de ce texte, contesté par Monsieur Marcel GONO, a amené la CCAS à rejeter cette prétention. Au reste, le satisfécit dont se délecte Monsieur Marcel GONO qui « sortait du Palais de Justice d'un air réconforté », ne devrait s'arrêter que sur les conclusions, telles que relatées supra.

Autrement, vouloir attribuer à la CCAS le pouvoir « d'avoir rétabli Marcel GONO dans ses droits », reviendrait à dire que la juridiction du sport a annulé la décision n°17/FCF/PR du 15 juillet 2013 portant suspension de la Commission Nationale des Arbitres. Ce qui, en pratique, n'est pas le cas, puisque, dans le cas d'espèce, ce point précis n'était pas inscrit. D'ailleurs, si par extraordinaire la CCAS venait à emprunter telle démarche, elle porterait atteinte au sacrosaint principe qui interdit au tribunal de juger « intra » et « ultra » petita.

Rédaction : Les Dépêches de Brazzaville n'ont fait que relayer, sans déformer, la décision rendue le 16 juillet 2013, par la Chambre de Conciliation d'Arbitrage et du Sport (CCAS).

RÉFLEXION

Le grand réveil de l'Église catholique

Née il y a deux mille ans sur la rive orientale de la Méditerranée, cette église a connu comme toutes les sociétés humaines des hauts et des bas, des périodes de gloire et des crises profondes qui auraient pu la faire disparaître. Mais elle a survécu à tout, s'est ancrée sur tous les continents, a influencé profondément le cours de l'Histoire et se trouve ainsi au cœur de tous les grands débats du temps présent. Que l'on soit croyant ou non, Rome est aujourd'hui, comme hier, une puissance spirituelle incontournable dont les évolutions à venir marqueront profondément notre futur. Et c'est pourquoi il convient d'observer avec attention les changements qui s'y dessinent.

Alors que les yeux du monde entier sont braqués sur Rio de Janeiro, où se déroulent à partir d'aujourd'hui les Journées mondiales de la jeunesse, trois grands mouvements sont en cours au cœur même de l'Église catholique.

Le premier, que nous avons évoqué ici

même à plusieurs reprises, est le déplacement vers le Sud du centre de gravité de la chrétienté. Nous ne le commenterons pas plus avant tant l'élection du Pape François le rend évident, mais nous insisterons en revanche sur ses conséquences car, à très court terme, il provoquera un changement radical de la gouvernance vaticane; ce qui exigera du successeur de Benoît XVI une volonté de fer, une énergie farouche car les pesanteurs héritées de l'Histoire sont grandes au sommet de l'Église. S'il est vrai que le nouveau pape semble bien armé pour conduire jusqu'à leur terme les changements nécessaires, il n'est pas certain que les puissantes administrations auxquelles il demande de se réformer se laisseront faire. Autrement dit la bataille n'est pas gagnée d'avance.

D'où le deuxième mouvement qui nous paraît se dessiner et sans lequel rien ne serait possible aussi grande que soit la détermination du Pape François : l'affirmation dans les structures du Vatican des représentants de ce que l'on appelait jadis le « tiers-monde » et que

l'on désigne aujourd'hui sous le nom de « monde émergent ». De la même façon, en effet, qu'un pape latino-américain succède à une très longue lignée de papes européens, la Curie romaine va devoir se réformer de l'intérieur afin de donner aux chrétiens du Sud la place qui leur revient naturellement de par leur poids humain et la vitalité de leur foi. Pour dire les choses clairement il n'y aura pas véritablement de changement à Rome si les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses venus du Sud demeurent marginalisés comme ils le sont aujourd'hui quoi que l'on dise dans les couloirs du Vatican.

Mais il faudra pour cela, et c'est le troisième mouvement que nous voudrions noter ici, que les communautés chrétiennes de ces régions se préoccupent mieux qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent de faire entendre leur voix à Rome. S'il est vrai que l'accession d'un pape venu d'Amérique Latine est une révolution en soi, il ne l'est pas que les prélats du Sud aient pour autant pris la mesure de l'occasion historique qui

s'offre à eux de rééquilibrer l'Église de l'intérieur. Et ce ne sont pas les quelques personnalités africaines, asiatiques ou latino-américaines présentes à Rome de façon constante, aussi actives et respectées qu'elles soient, qui y changeront quelque chose.

Encore une fois, il n'est pas mauvais de se répéter, le Pape François, s'il veut aller jusqu'au bout de son propos et asseoir sur des bases solides le destin de l'Église, doit dire haut et fort que le temps est venu pour elle de se réformer de l'intérieur. De le dire non depuis Rome, mais depuis l'une des régions du monde où va se jouer cette partie vitale, c'est-à-dire l'Afrique. Et sincèrement, est-il un lieu plus évident pour le faire que le Bassin du Congo où vit et prospère l'une des communautés catholiques les plus nombreuses, les plus vivantes, les plus ferventes de la planète ?

Après Rio de Janeiro, Brazzaville et Kinshasa, le cœur de l'Afrique ...

Jean-Paul Pigasse